
L'engagement des Églises pour la paix au Proche-Orient

1^{ère} partie

Rapport sur le voyage 2010
de la délégation

page 5

2^e partie

Prise de position du Conseil de la FEPS sur
le « Document Kairos-Palestine » 2009
Appel de Palestiniens chrétiens

page 83

sek · feps

Fédération des Églises protestantes de Suisse



L'engagement des Églises pour la paix au Proche-Orient

1^{ère} partie

Rapport sur le voyage 2010
de la délégation

page 5

2^e partie

Prise de position du Conseil de la FEPS sur
le « Document Kairos-Palestine » 2009
Appel de Palestiniens chrétiens

page 83

sek·feps

Fédération des Églises protestantes de Suisse

Éditeur : Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS

Photo de couverture : KEYSTONE SA

Photos : Philippe Dätwyler

Réalisation : Büro + Webdesign GmbH

Traduction: Laurent Auberson

Correction: Monique Lopinat

Impression : Roth Druck AG

La prise de position sur le document Kairos-Palestine de Palestiniens chrétiens a été approuvée par le Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse le 17 août 2011

Internet : www.feps.ch

Courriel : info@feps.ch

© 2011 Éditions de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS

ISBN 978-3-7229-0010-0

Introduction

Au travers de cette publication, la FEPS souhaite rendre compte de la manière dont elle participe aux efforts des Églises membres du COE dans leur engagement pour la paix et la réconciliation dans la région du Proche-Orient, déchirée par plusieurs conflits et marquée par un exode massif et constant des chrétiens.

Une délégation de douze personnes a parcouru en automne 2010 le Liban, la Syrie, la Jordanie, Israël, la Palestine et les territoires occupés. Marqué par cette expérience, le Conseil de la FEPS a, dans son rapport, souhaité retenir plusieurs sujets rencontrés lors des diverses étapes du voyage sur lesquels il entend poursuivre son travail. Il s'agit d'un travail de longue haleine.

Une des premières tâches qui s'est imposée au Conseil est de participer à la discussion du document Kairos-Palestine publié en 2009 par des Palestiniens chrétiens, et qui se comprend comme une contribution au dialogue et à la recherche d'une paix juste et durable pour la région. Ce document controversé a accompagné la délégation pendant son voyage. Quelques mois après celui-ci, le Conseil de la FEPS formule sa réaction à ce document.

Les deux documents de cette publication sont par conséquent différents dans leur origine, leur genre et leur but. Ils doivent cependant être lus ensemble, même s'il en résulte parfois une impression de répétition. Le rapport de la délégation de la FEPS sur le voyage lui-même rend bien compte, malgré la distance temporelle, de l'intention globale du Conseil. La position du Conseil de la FEPS sur le document Kairos-Palestine est, pour sa part, une conséquence directe du voyage. Elle prend en compte l'expérience intense et lourde qu'a été la confrontation avec les effets du conflit israélo-palestinien sur la vie des Églises.

La FEPS poursuit clairement une approche régionale. On ne saurait isoler la situation des Églises minoritaires de la région de la situation politique et religieuse en Israël/Palestine ni des effets à long terme des guerres en Irak et d'autres aspects de la géopolitique régionale. L'engagement pour la paix des Églises de Suisse passe aussi par le soutien à ces communautés, le renforcement de leur témoignage et de leur visibilité. Elles appartiennent à l'identité de cette région et entretiennent depuis des siècles des relations

de bon voisinage et de dialogue avec en particulier les communautés musulmanes.

La situation des chrétiens en Israël, dans les territoires occupés et en Palestine est très douloureuse : comme chrétiens dans un contexte majoritairement juif, et comme Palestiniens dans un État israélien ou sous l'Autorité palestinienne, ils sont pris entre plusieurs contraintes et loyautés. Leur position est un exercice d'équilibre permanent. Leur souffrance doit être entendue et prise au sérieux. Les Églises de Suisse peuvent participer à diverses actions permettant de soulager ou de partager cette souffrance.

Le Conseil de la FEPS entend poursuivre son travail de suivi après ce voyage. Il invite les Églises membres et les paroisses à porter leur attention sur ces situations très complexes, ces partenaires souvent fragiles et contribuer aussi avec leurs moyens à renforcer le témoignage de paix et de réconciliation de l'Évangile.

Nous sommes conscients du changement parfois dramatique survenu dans la situation politique depuis notre voyage. Le monde arabe dans sa totalité se trouve actuellement dans un processus de mutation à l'issue très incertaine. Cette évolution ne pouvait plus être reconstituée dans le présent document.

1^{ère} partie

Rapport sur le voyage 2010 de la délégation

1. Remarques préliminaires	9
Les objectifs du voyage	10
Les membres de la délégation	11
2. Introduction – Un voyage dans une poudrière	13
3. Le Liban, un modèle pour la région ou un reflet de ses problèmes ?	19
L'émigration des chrétiens	20
Les cloisons confessionnelles et le pluralisme juridique	23
La nécessité d'un dialogue	24
La paix et les minorités	27
Visite à Sabra et à Chatila : l'héritage libanais du conflit israélo-arabe	27
4. La Syrie, une tranquillité sous contrôle	31
L'unité parmi les chrétiens aussi ?	33
Les séquelles de la guerre en Irak	35
5. Le dialogue de la raison. Rencontre en Jordanie avec le prince Ghazi bin Muhammad	39
6. Israël, les territoires palestiniens occupés et les territoires autonomes, ou : quand la situation ne presse pas de la même manière pour tous	43
Cisjordanie ou Judée-Samarie ?	44
Visite à Yanoun avec l'EAPPI	46
Naplouse. Sur les traces de la deuxième Intifada	48
Hébron ou les excès de la politique de colonisation	48
La tente des peuples ou le refus de l'hostilité	51

7. Jérusalem – Yerushalaim – Al Quds	53
L'appel de l'évêque Younan	54
Le document Kairos-Palestine de Palestiniens chrétiens	56
« Protestants à Jérusalem »	58
Santé et politique : l'hôpital Auguste-Victoria	59
Yad Vashem	60
Le sabbat : de la joie, mais aussi des interrogations	62
L'esplanade des mosquées (Haram al-Sharif)	63
8. Bilan	65
9. Questions pour la suite du travail	71
10. Médias	73

1. Remarques préliminaires

Le voyage de la délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS au Proche-Orient – du 25 septembre jusqu'au 10 octobre 2010 – a été précédé d'une année et demie de préparation. Il a été entrepris en rapport avec certains dossiers traités au Conseil de la FEPS et au Conseil suisse des religions, avec des affaires d'actualité pour la planification en cours et avec certains objectifs du Conseil. Ces éléments ont servi à définir les objectifs du voyage (voir ci-dessous), qui était en premier lieu un voyage de délégation ecclésiastique.

Les organisateurs ont veillé à un équilibre entre les rencontres officielles et les visites destinées à se faire une idée de la vie quotidienne de la population. Du fait de la diversité des situations, la planification s'est effectuée de manière très différente d'un pays à l'autre. Si au Liban, en Syrie et en Jordanie, il existe des rivalités dans les milieux gouvernementaux et parmi les représentants des communautés religieuses, mais dans l'ensemble, les choses fonctionnent à peu près normalement, en revanche en Israël et dans les territoires palestiniens, la situation est marquée depuis longtemps par une lutte permanente pour les bases d'existence. Au Liban par exemple, il y a des enjeux quant aux rapports de majorité et quant aux modalités de la coexistence interculturelle et interreligieuse, tandis qu'en Israël et en Palestine, l'enjeu concerne les droits fondamentaux à l'existence, les exigences territoriales et les conditions préalables à l'établissement d'une communication.

La publication, en décembre 2009, d'un document intitulé « A Moment of Truth », écrit par un groupe de Palestiniens chrétiens, Kairos-Palestine¹, n'a pas simplifié la tâche de la délégation. Celle-ci en avait pris connaissance au moment de la préparation du voyage, mais, plutôt que de prendre position, elle a préféré se faire par elle-même une idée de la situa-

¹ Par ce document publié à Bethlehem, le groupe Kairos-Palestine a voulu exposer la possibilité d'une troisième voie, axée sur le respect de la dignité humaine et le refus de la violence, pour sortir de l'impasse des négociations stériles et de l'engrenage de la violence. Kairos-Palestine est la première initiative œcuménique commune de diverses dénominations chrétiennes de Palestine à propos du conflit avec Israël.

tion décrite, afin de mieux comprendre le document et de pouvoir mieux le situer dans son contexte.

Les objectifs du voyage

Pour les raisons évoquées ci-dessus, les objectifs ont été définis de manière à laisser une certaine souplesse. Le voyage a été délibérément conçu avec l'intention non pas d'obtenir des résultats concrets, mais de s'informer sur la situation dans la région sous ses aspects ecclésiaux, inter-religieux et interculturels, et de contribuer à la définition de la position de la délégation ecclésiastique suisse.

En avril 2010, le Conseil de la FEPS a approuvé les objectifs du voyage, qui étaient les suivants :

- Échange d'informations et approfondissement des connaissances sur la situation avec des interlocuteurs ouverts à l'œcuménisme et disposés à dialoguer, de toutes religions (par ex. Mohammad Sammak et Riad Jarjour au Liban, le prince Ghazi en Jordanie, des groupes juifs et chrétiens en Israël)
- Affermissement de la position des Églises suisses sur la cohabitation des religions, en réaction au résultat de l'initiative de novembre 2009 sur les minarets
- Geste de solidarité envers les Églises sœurs au Proche-Orient (toutes les Églises arabes, en particulier les Églises protestantes regroupées dans le Fellowship of Middle East Evangelical Churches, FMEEC)
- Amorçe d'un dialogue avec des partenaires juifs et musulmans au Proche-Orient (Sammak à Beyrouth ; les rabbins Rosen et Asherman, associations juives pour les droits de l'homme)
- Impulsions pour le dialogue interreligieux en Suisse
- Contacts dans la région avec des partenaires des relations extérieures de la FEPS et élargissement du point de vue à d'autres questions que le conflit israélo-palestinien
- Appui aux efforts de paix des œuvres d'entraide et organisations missionnaires protestantes suisses, avec la présentation de leurs projets

Les membres de la délégation

Chef de la délégation :

Thomas Wipf, pasteur, président du Conseil de la FEPS, président de la Communion d'Églises protestantes en Europe, président du Conseil suisse des religions

Philippe Dätwyler, responsable des affaires culturelles de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich

Christoph Jungen, pasteur, Églises réformées de Berne–Jura–Soleure

Andrea König, directrice du centre culturel Helferei, Fédération des paroisses réformées de la ville de Zurich

Jochen Kramm, responsable des relations ecclésiales à la Communion d'Églises protestantes en Europe

Ueli Locher, directeur de l'EPER (en Palestine et en Israël / seulement)

Francis Piccand, analyste politique, Division politique II,

Département fédéral des affaires étrangères

Kristin Rossier, pasteure, membre du Conseil de la FEPS

Marc Schöni, pasteur baptiste et ancien enseignant à la Near East School of Theology

Peter Schmid, membre du Conseil de la FEPS

Christian Vandersee, responsable des relations extérieures à la FEPS

Laurent Venezia, membre de la direction de DM – échange et mission



La délégation de la FEPS reçue par le grand mufti de Syrie, Scheich Ahmad Hassoun; de gauche à droite: Marc Schöni, Peter Schmid, Laurent Venezia, Christoph Jungen, le grand mufti cheikh Ahmad Hassoun, Thomas Wipf, Francis Piccand, Kristin Rossier Buri, Christian Vandersee, Andrea König, Jochen Kramm, Philippe Dätwyler

2. Introduction – Un voyage dans une poudrière

Durant les deux semaines de son voyage au Proche-Orient, la délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse s'est rendue au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Israël, dans les territoires palestiniens occupés et dans les territoires autonomes.



Maison marquée par la guerre et ruine de la tour Murr, jamais terminée, qui servait de poste de tir

« Par ce voyage, nous voulons manifester notre solidarité envers les Églises chrétiennes minoritaires de la région », a dit le chef de la délégation, Thomas Wipf. La FEPS s'était auparavant exprimée sur les persécutions dont les minorités chrétiennes font l'objet, en publiant une brochure intitulée « Se solidariser pour agir ». Thomas Wipf a souligné l'importance de l'enjeu : « Agir en faveur du respect des droits de l'homme et de la liberté religieuse ». Le voyage devait donc aussi être l'occasion d'un échange d'informations avec des représentants gouvernementaux des pays visités sur les questions relatives à la cohabitation des religions et à la protection des minorités.

La région est toujours une poudrière. Elle abrite une multiplicité d'éthnies et de religions, la politique s'y laisse mal dissocier de la religion et de l'esprit de clan, les alliances s'y dénouent aussi vite qu'elles ont été conclues, le pouvoir politique est faible quand il n'est pas aux mains de régimes autoritaires, et depuis plus de soixante ans, le Proche-Orient subit les divers effets du conflit permanent qui oppose Israël aux Palestiniens.

La guerre civile au Liban a pris fin il y a vingt ans, mais on y sent à nouveau une atmosphère tendue. En octobre 2010, des rumeurs ont laissé entendre que le tribunal international pour le Liban avait l'intention d'inculper des membres du Hezbollah de l'assassinat de Rafik Hariri, ancien homme d'affaires et premier ministre. On craint maintenant qu'une nouvelle guerre civile éclate entre sunnites et chiites. Pour la vox populi, l'issue militaire du conflit ne ferait aucun doute, étant donné qu'en 2006, même l'armée israélienne n'a pas réussi à venir à bout du Hezbollah. Une victoire militaire du Hezbollah ne pourrait être acceptée ni par Israël, ni par la Syrie, et la région risquerait de sombrer à nouveau dans la violence.

Au **Liban**, la délégation s'est intéressée à la situation de l'Église protestante et à celle des chrétiens en général dans le conflit opposant les fractions musulmanes rivales, au rôle des chrétiens dans la société, à l'entente interreligieuse entre chrétiens et musulmans et au sort des réfugiés palestiniens dans le pays.

Dans le monde arabe, la **Syrie** est regardée comme un exemple. Aucun autre pays de la région ne présente une telle cohabitation, étonnamment pacifique à première vue, de religions et d'éthnies. Cette situation privilégiée doit beaucoup au régime autoritaire de la Syrie. À l'affût du moindre indice de fondamentalisme religieux, l'État n'hésite pas à serrer la

vis de tous les côtés pour empêcher toute radicalisation. La Syrie a une constitution et un gouvernement laïques.



Cour intérieure de la mosquée omeyyade à Damas

Mais l'élite au pouvoir considère aussi que la Syrie est tout naturellement investie d'un rôle dirigeant parmi les États arabes, et en particulier pour ce qui concerne le conflit israélo-arabe. Et l'État syrien, lorsqu'il s'agit de refouler Israël, montre aussi peu d'hésitation à soutenir le Hezbollah qu'il ne manifeste d'énergie pour étouffer tout germe de fondamentalisme dans le pays.

En Syrie, l'intérêt de la délégation s'est porté, outre le dialogue avec des interlocuteurs musulmans, sur la cohabitation des religions, sur la situation des minorités chrétiennes dans la société et en particulier des protestants, et sur le sort des réfugiés irakiens.



L'ambassadeur de Suisse à Damas, Martin Aeschbacher, reçoit la délégation

Dès le moment où l'on passe la frontière pour entrer en **Jordanie**, on est frappé par la relative aisance de la population, dont témoigne l'architecture opulente de villas modernes qui se sont construites un peu partout dans les bourgs et les villages. En automne 1994, une année après la signature des accords d'Oslo, la Jordanie a conclu un traité de paix avec Israël, puis un accord de libre-échange avec les États-Unis et un accord d'association avec l'Union européenne.

En Jordanie, la délégation s'est intéressée à la question de la présence chrétienne dans le pays et s'est entretenue avec des représentants de la maison royale sur la coexistence des chrétiens et des musulmans au Proche-Orient et en Suisse.

Pour la dernière étape, la délégation s'est rendue au cœur même du conflit, dans les **territoires palestiniens occupés**, dans les **territoires autonomes et en Israël**.

Du côté palestinien, la résignation gagne les esprits, et au vu du risque d'échec des dernières négociations, de plus en plus de Palestiniens ne voient de paix possible que dans un État unique binational. Selon une opinion répandue, l'occasion d'un partage en deux États a été manquée : comment en effet un État palestinien pourrait-il subsister sur un territoire qui ne représente que 22 pour cent de la superficie circonscrite par la ligne

verte de 1967, et que les murs, les colonies et les expropriations ont encore réduit à moins de 17 pour cent ?

Du côté israélien au contraire, on n'accepte pas l'idée d'un État unique, lequel, étant donné le basculement démographique qui se dessine déjà en faveur des Arabes, mettrait en péril l'État juif démocratique.

En Israël et dans les territoires palestiniens, l'intérêt s'est porté d'une part sur l'état de la population dans sa vie de tous les jours, sur l'appréciation de la situation politique par des personnalités en vue, tant des chrétiens que des juifs et des musulmans, et sur la conception que les Israéliens juifs se font d'eux-mêmes, et d'autre part sur la situation des chrétiens palestiniens, sur l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes et sur leur rôle au sein d'une société aussi peu homogène.



Table ronde interreligieuse à la Fondation Auguste Victoria au Mont des Oliviers: le rabbin Ron Kronish, le père David Neuhaus, le professeur Mohammed Dajani

3. Le Liban, un modèle pour la région ou un reflet de ses problèmes ?

« Les majorités ne s'intéressent jamais aux minorités, ce sont les minorités qui doivent faire des efforts. » (George Sabra, doyen de la Near East School of Theology)



Riad Jarjour, hôte de la délégation de la FEPS au Liban

Au Liban, la délégation a été reçue par le Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC². La secrétaire générale du FMEEC, Rosan-

² Le FMEEC est le regroupement de vingt-trois Églises protestantes du Proche et Moyen-Orient, convaincues que pour progresser dans la collaboration œcuménique, il était nécessaire d'arriver à une cohésion confessionnelle. En 2006, il est parvenu à un accord sur la reconnaissance mutuelle du baptême, de la Cène, du ministère et de la consécration entre tous ses membres (Déclaration d'Amman des Églises luthériennes et réformées du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord). En signant la déclaration, les Églises membres se sont engagées à intensifier leur collaboration et à offrir un témoignage commun. La FEPS entretient d'étroites relations avec le FMEEC, qui est aussi un partenaire important de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE. Le FMEEC et la CEPE sont régulièrement en contact l'un avec l'autre.

gela Jarjour, et son mari, le pasteur Riad Jarjour, lui ont fait bénéficier de leurs relations dans les milieux ecclésiastiques et politiques. Riad Jarjour est notamment cofondateur et ancien secrétaire général du Middle East Council of Churches MECC, et actuellement secrétaire général du Groupe arabe pour le dialogue entre chrétiens et musulmans. Accompagnée et prise en charge avec beaucoup de prévenance par les époux Jarjour, la délégation a pu mesurer à quel point, au Liban, la religion et la politique s'interpénètrent, et le souci permanent de les séparer n'opère que sur le plan sémantique : dans la réalité, la religion n'est pas vécue spirituellement seulement, elle fait également partie de l'édifice social et politique. Mais les familles de l'élite, qui se définissent aussi par leur appartenance religieuse, mènent leurs clans avant tout en fonction de critères de pouvoir, et cela pour le malheur des chrétiens, puisqu'une des raisons de la longue guerre civile qui a déchiré le pays est que les chrétiens prétendaient à une part de pouvoir plus importante que celle qui leur revenait selon une répartition purement arithmétique.

Il existe au Liban dix-huit communautés religieuses reconnues, les plus importantes étant les chiïtes, les sunnites et les chrétiens maronites. Bien qu'au cours des dernières décennies leur nombre ait probablement connu une sensible diminution, les chrétiens, depuis l'accord de paix de Ta'if, en 1990, disposent de la moitié des sièges au parlement (64 sur 128). Avant la guerre civile, le rapport était de 6 contre 5 en faveur des chrétiens. « Le dernier recensement a été effectué en 1932 et le prochain n'est sans doute pas pour bientôt, on ne veut pas réveiller le chat qui dort », explique le pasteur Jarjour. Le président continue à être choisi parmi les chrétiens maronites, le premier ministre parmi les sunnites et le président du parlement parmi les chiïtes.

L'émigration des chrétiens

On estime actuellement qu'un tiers de la population libanaise appartient à une confession chrétienne. Cette proportion va cependant en diminuant à cause de l'émigration. Le sujet était d'actualité à Beyrouth. La délégation de la FEPS est arrivée pour le début d'une conférence de deux jours sur l'émigration des chrétiens et le rôle des chrétiens arabes au Proche-Orient. La question a également été au cœur de la plupart des entretiens de la délégation au Liban, et cela notamment parce que les représentants ec-

clésiastiques s'apprêtaient à se rendre à Rome pour un synode spécial tenu du 10 au 24 octobre et entièrement consacré à la situation des Arabes chrétiens au Moyen-Orient.



Le patriarche maronite du Liban, Nasrallah Boutros Sfeir, (au centre), avec la secrétaire générale de la FMEEC, Rosangela Jarjour, et son mari Riad Jarjour

À la Near East School of Theology NEST, le seul institut protestant de formation de niveau suprarégional, on se préoccupe aussi de la pression que subissent les chrétiens au Liban et dans tout le Proche-Orient. Pour expliquer l'émigration des chrétiens, on évoque surtout la situation économique et l'environnement politique et social : ils auraient le sentiment d'être de moins en moins libres de se façonner un avenir au Proche-Orient, ce à quoi s'ajoute une transformation notable de l'environnement social et culturel depuis une dizaine d'années. Un fait encore ne devrait pas être sous-estimé : les chrétiens ont un niveau de formation plus élevé et disposent de meilleurs réseaux internationaux, ce qui rend l'émigration (en Occident surtout) plus facile pour eux que pour les musulmans, lesquels, au vu de l'instabilité de la région, souhaiteraient également quitter le pays ; l'émigration des musulmans a d'ailleurs de moindres incidences démographiques.

Le premier ministre libanais, Saad Al-Hariri, s'est dit préoccupé par l'émigration des chrétiens, dont il attribue la cause à l'instabilité de la ré-

gion. Le Liban a connu six guerres, et après chacune d'entre elles, le nombre de chrétiens a diminué. Les petites communautés se sentent plus menacées que les minorités. « Il nous faut la paix dans la région, a-t-il ajouté, il nous faut une solution globale au conflit israélo-palestinien, et cela implique aussi la paix avec le Liban et la Syrie. »

Plusieurs interlocuteurs de la délégation étaient aussi d'avis que le conflit non résolu à la frontière sud du Liban a aggravé les tensions internes. Habib Badr, pasteur de l'Église protestante nationale à Beyrouth, un des intervenants à la table ronde de la NEST sur le dialogue entre chrétiens et musulmans, a résumé ainsi le problème : « Le soutien permanent apporté sans discernement à Israël nous cause du tort à nous chrétiens. » Selon lui, les Églises arabes seront en difficulté dans toute la région aussi longtemps que les Églises étrangères soutiendront Israël sans esprit critique, empêchant ainsi que soit remise en question l'assimilation automatique de tous les Arabes à des criminels.

Ces considérations rejoignent sur plusieurs points celles du PIEF³, qui s'oppose notamment à la manipulation de matières théologiques à des fins politiques. Le PIEF, qui bénéficie du soutien de la FEPS, se distancie explicitement des arguments théologiques utilisés par les sionistes chrétiens évangéliques (en Amérique du Nord surtout, mais pas seulement).

³ Le PIEF Palestine Israel Ecumenical Forum, plateforme du Conseil œcuménique des Églises COE, a été mis sur pied en 2006 lors d'une grande assemblée à Amman, dans le but de coordonner les efforts des Églises de toutes confessions en vue d'une paix juste entre la Palestine et Israël. En 2008, une seconde conférence, réunissant des théologiens, s'est tenue à Berne, avec la collaboration de la FEPS. Le PIEF conçoit une vision de la paix pour l'ensemble du Proche-Orient et soutient le dialogue interreligieux. Ses initiateurs sont convaincus qu'il n'est possible d'arriver à une paix durable que par le renoncement à la violence et par un dialogue inlassable entre toutes les parties.



La délégation de la FEPS reçue par le ministre libanais de l'information, Tarek Mitri (au centre)

Les cloisons confessionnelles et le pluralisme juridique

C'est avec étonnement que la délégation a appris qu'au Liban (comme elle allait le découvrir plus tard aussi en Syrie), il n'y a pas uniformité en matière de droit civil. Lorsqu'il s'agit d'affaires familiales ou de conflits privés, les musulmans se réfèrent à la charia et les chrétiens à leur clergé. Plusieurs questions sont restées en attente de réponse après l'approbation donnée par le révérend Habib Badr à la proposition de l'archevêque de Canterbury de laisser la liberté aux musulmans établis en Angleterre de choisir, pour les affaires de droit civil, entre le droit anglais et le droit islamique.

« Nous n'avons pas honte du fonctionnement confessionnel de notre pays, a expliqué le révérend. Au Liban, la religion et la politique ont toujours été liées, et les dirigeants ecclésiastiques interviennent dans les décisions politiques. » Le droit civil est l'affaire des confessions religieuses, il n'y a pas de mariage civil, le droit du divorce et le droit successoral sont soumis à l'autorité juridique confessionnelle. « Cela est préférable à la situation que connaissent d'autres pays arabes, où il n'y a qu'un droit en vigueur, le droit islamique. En ce sens, le Liban peut être considéré comme un exemple. »



Le président du Conseil Thomas Wipf en conversation avec George Sabra, doyen de la NEST

George Sabra et Johnny Awwad, théologiens de la NEST, seraient partisans d'une certaine déconcessionnalisation, sans pour autant souhaiter une société entièrement laïque : « Nous sommes et restons des communautés religieuses qui cohabitent, et nous devons nous demander : Que serions-nous, chrétiens, sans les musulmans, et inversement ? Nous les chrétiens avons un message important à fournir dans un monde de plus en plus soumis à des tendances fondamentalistes. »

La nécessité d'un dialogue

Thomas Wipf, qui a participé à la table ronde de la NEST sur le dialogue islamo-chrétien, a expliqué les enjeux des relations entre chrétiens et musulmans en Suisse dans le cadre d'un consensus global sur la base des valeurs démocratiques. Il a également évoqué l'initiative sur l'interdiction des minarets, à laquelle la FEPS, de même que toutes les principales institutions religieuses et politiques de Suisse, s'était opposée, et qui a amené le Conseil suisse des religions à affirmer son attachement aux principes de respect mutuel, de tolérance et d'intégration active. Le vote a révélé d'une part l'écart qui sépare l'opinion institutionnelle de l'opinion publique, et d'autre part l'urgence de plusieurs questions dans le dialogue interreligieux. Le président du Conseil de la FEPS a posé la question de savoir qui pour-

rait servir d'exemple à qui : le Liban à la Suisse, ou la Suisse au Liban ? Le rôle de l'État est selon lui de donner un cadre institutionnel et légal à la liberté religieuse : « L'État laïque est le garant du droit et non de la vérité. » C'est un principe auquel les Églises protestantes, en Suisse, adhèrent entièrement. Il y aurait trop de risque sinon de manipulation de la religion à des fins politiques.



Le président du Conseil Thomas Wipf à la table ronde interreligieuse de la NEST

Cela est apparu, selon Thomas Wipf, en 2003, à la veille de la guerre en Irak. C'est par la suite qu'a été fondé le Conseil suisse des religions, qui réunit des représentants des communautés chrétiennes, juives et musulmanes dans le but d'apprendre à se connaître, d'instaurer la confiance et de rechercher des solutions aux problèmes qui se posent.

Mohammed al Sammak, secrétaire général du Comité de dialogue entre chrétiens et musulmans et du Conseil spirituel islamique au Liban, a déploré quant à lui les effets de l'émigration des chrétiens du Moyen-Orient sur la présence musulmane et sur l'identité de la région. De son point de vue, les musulmans du Moyen-Orient ont besoin des chrétiens pour pouvoir réaliser leur vocation historique de croyants individuels et de communauté. Il s'est sans doute fait l'interprète de nombreux musulmans de la région en disant que sans les chrétiens, le Proche-Orient perdrait une partie de son identité.

George Sabra, doyen de la NEST, a opéré une distinction entre trois niveaux de dialogue. Le premier est celui de la cohabitation au quotidien pour le règlement des problèmes courants. Le second est un dialogue sur les questions existentielles et éthiques. Le troisième est un dialogue sur les religions en tant que réflexion de la foi. Au Liban, le dialogue se pratique déjà aux deux premiers niveaux. Il n'a que très rarement lieu au troisième niveau.

Selon Tarek Mitri, la solution pour le Liban est de constituer à la place d'une société de clans et de factions religieuses un solide État de droit qui soit en mesure de donner une identité nationale au pays. Ce serait ainsi ouvrir une voie vers le développement durable qui ôterait leur raison d'être aux groupements radicaux. Le fondamentalisme prend racine là où l'intégration est insuffisante et dans la population rurale émigrée en ville mais peu urbanisée. L'intégration par l'accession à une classe moyenne, en particulier pour la jeunesse des campagnes, demande toutefois du temps.

Tarek Mitri, qui a été coordonnateur du dialogue interreligieux auprès du Conseil œcuménique des Églises à Genève, mise sur le dialogue avec les musulmans modérés : « Ils ont les mêmes craintes que nous ». L'important pour lui est que les chrétiens assument leur responsabilité et s'associent aux musulmans pour bâtir un avenir commun. Il ne suffit pas que la minorité se plaigne ou accuse la majorité.

La délégation de la FEPS a été d'autant plus perplexe en apprenant la gravité des dissensions au sein du Conseil des Églises du Moyen-Orient MECC⁴. Il semble à peine concevable qu'au vu de la régression du nombre de chrétiens au Proche-Orient et des soucis que celle-ci inspire pour leur avenir, cet organisme soit au bord de l'effondrement. C'est ce que déplore avec pas moins d'étonnement le prince de Jordanie Ghazi bin Muhammad : « Je ne comprends pas que les chrétiens soient aussi divisés. »

⁴ Le MECC est une organisation œcuménique regroupant vingt-sept Églises des familles confessionnelles orthodoxe orientale, orthodoxe grecque, catholique et protestantes du Proche et du Moyen-Orient. Dès sa fondation en 1974 à Nicosie (Chypre) jusqu'à la fin du siècle, il a fourni une contribution décisive au rapprochement œcuménique dans la région, mais depuis une dizaine d'années, les divergences d'opinion et les conflits au niveau de la direction ont pris une ampleur telle qu'elle compromet le financement et paralyse l'action du Conseil.

La paix et les minorités

Le premier ministre Saad Hariri reconnaît aussi la réalité des tensions confessionnelles au sein de la société libanaise : « Nous avons des problèmes entre les confessions, mais ce n'est rien par comparaison avec la situation lors de la guerre de 2006. » Seul un développement durable pourrait y remédier et faire perdre de l'influence aux forces extrémistes. Mais, et il a insisté à plusieurs reprises sur ce point, cela n'est possible que si une paix juste est conclue. Or tant que durera le conflit israélo-palestinien, la région ne connaîtra ni sécurité ni stabilité.

Dans l'entretien avec le premier ministre libanais, Thomas Wipf a exprimé sa préoccupation face à l'énormité des tâches auxquelles doit faire face le Liban multireligieux, et qui concernent directement la minorité chrétienne. « Les ébauches de solution aux conflits politiques et religieux peuvent donner des idées utiles pour la Suisse. Car la Suisse elle aussi est en train de devenir une société multiculturelle et multireligieuse et elle sera de plus en plus confrontée à ces problèmes. Inversement, et surtout depuis le vote sur les minarets, le Conseil suisse des religions a établi une nouvelle forme de dialogue interreligieux qui est susceptible d'intéresser le Liban. »

Visite à Sabra et à Chatila : l'héritage libanais du conflit israélo-arabe

Sylvia Haddad, Palestinienne mariée à un Libanais, directrice du Joint Christian Committee for Social Services in Lebanon JCC, a mené la délégation dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila. Le JCC a aménagé des jardins d'enfants, des écoles et des centres sociaux dans les camps de réfugiés palestiniens de tout le Liban.



Jardin d'enfants dans le camp de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth

Le centre de cette institution donne l'impression d'être un îlot au milieu d'un quartier urbain densément peuplé (ce que sont devenus les camps). Sylvia Haddad a demandé de l'aide pour un projet de place de jeu pour les enfants dans la cour intérieure, seul espace de verdure dans cette concentration de maisons.

Les camps de Sabra et de Chatila ont été créés en 1949, en conséquence de la guerre israélo-arabe de 1948. Ils doivent leur sinistre notoriété aux massacres perpétrés en 1982, à l'encontre de femmes et d'enfants surtout, par les phalanges chrétiennes libanaises, avec la protection de l'armée israélienne.

Après la guerre des Six-Jours en 1967, l'Organisation de libération de la Palestine OLP avait constitué en Jordanie un véritable État dans l'État, source de tensions avec le roi Hussein. L'attentat manqué du Front démocratique et populaire de libération de la Palestine FPLP, d'obédience marxiste-léniniste, contre la personne du souverain, le 1^{er} septembre 1970, a déclenché des affrontements proches de la guerre civile entre les milices de l'OLP et l'armée jordanienne. L'OLP a été contrainte de transférer son quartier général au Liban, où ses milices ont pris activement part à la guerre civile. L'invasion israélienne de 1982 visait en premier lieu l'OLP, qui a dû alors s'exiler à Tunis.



Monument aux « martyrs » dans le camp de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth

Parmi les pays de destination des réfugiés palestiniens, le Liban était regardé comme le moins accueillant, et les heurts y étaient fréquents. Ces Palestiniens appartiennent déjà maintenant à la deuxième ou troisième génération établie au Liban, mais ils sont mal intégrés, les jeunes ont un faible niveau de formation et ne trouvent pas de travail. La plupart des familles sont dépendantes de l'œuvre d'entraide des Nations Unies (United Nations Relief and Works Agency, UNRWA). Dans ces conditions, il n'est guère étonnant qu'ils soient si perméables aux idées extrémistes.

Une nouvelle loi leur permet maintenant une meilleure intégration. Elle leur laisse la possibilité, comme aux autres étrangers établis dans le pays, d'habiter hors des camps, d'accéder à la propriété, d'investir, d'étudier dans les hautes écoles libanaises, d'exercer de nombreuses professions et de bénéficier des services de la santé publique. En revanche, leur naturalisation n'est pas prévue. Ils n'ont donc le droit ni de vote ni d'éligibilité. Le statut accordé aux Palestiniens du Liban est ainsi comparable à celui des Palestiniens en Syrie.

4. *La Syrie, une tranquillité sous contrôle*

Si le Liban est d'abord préoccupé de lui-même, de ses conflits internes passés et à venir, de la menace permanente d'Israël, et s'il doit encore s'affermir dans sa vocation d'État, la Syrie donne une impression d'unité tranquille et très consciente de sa stabilité. Pour une bonne part, elle doit cette paix à un régime politique autoritaire qui serre plus ou moins la vis selon la situation.



Stand d'épices dans le souk de Damas

Les discussions ont porté ici principalement sur la guerre en Irak et ses conséquences pour la Syrie. Il a également été question des groupes missionnaires évangéliques, la plupart en provenance d'Amérique. Leur activité dans la région est jugée susceptible de compromettre la cohabitation des différentes religions, cohabitation certes guidée par l'État, mais paisible et précieuse.

À son arrivée à Damas, la délégation a été chaleureusement accueillie par le grand mufti de Syrie, Sheikh Ahmed Hassoun. Dans un langage fleuri, le grand mufti a rappelé que le Proche-Orient appartient à toutes les religions et que la Syrie combattra toute forme de fondamentalisme. Il a exprimé de la compréhension pour l'acceptation de l'initiative sur les minarets en Suisse, où il voit une affirmation d'opposition au fondamentalisme.



La délégation reçue par le grand mufti de Syrie, cheikh Ahmad Hassoun

Le grand mufti s'est déclaré en faveur d'une stricte séparation entre l'État et la religion (« Laissez la religion aux individus ») et a mis en garde contre la manipulation de la religion à des fins politiques.

Le ministre des affaires religieuses, Cheikh Muhammad Abd Assatar Al-Sayyed, a expliqué avec sérénité qu'en Syrie, il n'y a pas besoin de dialogue religieux pour éviter des conflits. Tous les citoyens, a-t-il dit, jouissent des mêmes droits et la liberté religieuse est garantie par l'État. La tâche de son ministère est de préparer des curricula pour les écoles, d'organiser la formation des imams et de coordonner les œuvres caritatives (principalement des projets de prévention du sida et des projets concernant les femmes). La Syrie est pour lui un modèle et son ministère reçoit de nombreuses demandes de pays européens pour un appui dans les relations interreligieuses et des échanges universitaires. Il n'a toutefois de compétences directes que pour les musulmans. Les communautés chrétiennes relèvent du premier ministre.

L'unité parmi les chrétiens aussi ?

Les différentes communautés chrétiennes insistent sur leur cohésion. Comme l'a dit Ignatius IV Hazim, patriarche de l'Église orthodoxe grecque : « En Syrie, nous avons réussi à parler au nom des chrétiens. Nous sommes une famille avec de nombreux frères. Quand quelque chose ne va pas, nous nous réunissons et discutons. »

Il a l'impression qu'en Syrie, la communauté chrétienne est respectée et que la cohabitation fonctionne. Les écoles chrétiennes sont aussi ouvertes aux musulmans, de même que les deux universités chrétiennes de Damas. Les matières religieuses figurent en bonne place dans les plans d'enseignement et les jours de fête sont négociés entre musulmans et chrétiens. Les questions de droit civil sont de la compétence des confessions respectives.



Bible et Coran dans la basilique de Mar Moussa

Le patriarche concède que la coexistence ne se déroule pas toujours sans tensions, mais pour autant les chrétiens ne se sentent pas menacés. « Il y a une règle en politique religieuse, qui est de ne pas laisser l'espace ouvert. Le gouvernement s'intéresse à nous parce que nous faisons partie des forces raisonnables. »

Il a donné à la délégation matière à réflexion : « Il y a une différence entre les chrétiens et les musulmans. Un musulman est un musulman et ne

devient jamais un chrétien. Les musulmans sont des gens croyants qui veulent vivre leur foi. La religion fait partie de leur quotidien, tandis que nous, nous sommes des intellectuels. Les musulmans lisent dans les visages, pas dans les livres. »



La délégation de la FEPS prend part au culte célébré par le pasteur protestant Boutros Zaour à Damas.

La rencontre avec la communauté protestante a été ouverte et cordiale. « Nous bâtissons des ponts et non pas des murs, a dit le pasteur Boutros Zaour. Nous sommes un pont entre les différentes familles chrétiennes, mais aussi entre les chrétiens et les musulmans. » Et cela malgré la non-reconnaissance de l'Église protestante même au sein de la famille chrétienne : les protestants sont en effet regardés par les grandes confessions comme des chrétiens de seconde catégorie, et il est difficile de situer l'Église protestante, parce qu'elle n'a pas de structure hiérarchique comme les anciennes Églises d'Orient.

Au niveau politique, l'Église protestante doit agir avec prudence, mais elle assume sa tâche, sachant combien il est difficile de vivre son identité et de se faire comprendre. « La Réforme n'est pas quelque chose d'achevé, a dit encore le pasteur Zaour. C'est un travail permanent, et c'est notre rôle ici. »

Les séquelles de la guerre en Irak

L'évêque Nalbandian, de l'Église orthodoxe arménienne, et le patriarche Zakka I^{er}, de l'Église orthodoxe syrienne, ont confirmé que les religions cohabitent paisiblement en Syrie. Ils se sont dits en revanche préoccupés par les nouvelles d'Irak. « Ces nouveaux missionnaires qui viennent de loin, prétendument pour sauver des chrétiens, en réalité ils nous causent du tort, a dit le patriarche Zakka. Ils mènent une action politique, et les chrétiens sont persécutés aussi pour des raisons politiques. »

Thomas Wipf s'est montré impressionné par la bonne entente des communautés chrétiennes de Syrie entre elles et avec les musulmans. « Nous partageons cependant, a-t-il encore dit, les préoccupations des Églises syriennes au vu de l'activité missionnaire de groupes évangéliques étrangers, surtout en Irak. Ils perturbent la cohabitation dans un environnement extrêmement instable et nuisent aux chrétiens dans l'ensemble de la région. »



Le patriarche orthodoxe syrien Zakka I^{er} Iwas avec la délégation

Les persécutions à l'encontre des chrétiens d'Irak sont depuis longtemps un sujet d'inquiétude en Suisse. Depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, le pays connaît un vide de pouvoir, et l'insécurité, pour les citoyens, a atteint un niveau alarmant. Les chrétiens sont tout particulièrement exposés, cible à la fois des islamistes et de bandes de criminels. Il y a

bientôt deux mille ans, le territoire de l'actuel Irak était en majorité chrétien, et aujourd'hui, la présence des chrétiens dans le pays est sérieusement menacée. Face à cette situation, le Conseil de l'Église réformée du canton de Zurich a décidé, en 2009, d'intervenir plus vigoureusement en faveur des chrétiens persécutés, en apportant surtout une aide aux réfugiés intérieurs dans le nord de l'Irak⁵.

Le patriarche Zakka a lancé un appel à l'Occident et à la délégation, en leur demandant d'agir : « Les Églises ont raison d'intervenir pour les chrétiens en Irak. Mais que font-elles pour les gens qui ont quitté l'Irak ? Il doit bien exister des lieux d'asile pour les réfugiés irakiens. » De nombreux chrétiens en Syrie sont de plus en plus dépendants de l'aide d'organisations pour la plupart ecclésiastiques. Le nombre de réfugiés irakiens en Syrie est estimé entre 300 000 et 600 000. Ils ne vivent pas dans des camps, mais louent des appartements, pour la plupart à Damas. Beaucoup peuvent encore vivre de leur fortune, mais une fois celle-ci épuisée, ils doivent quitter la Syrie, qui les a accueillis temporairement comme « hôtes », mais leur refuse le statut de réfugiés.



Rencontre à Damas avec des réfugiés irakiens pris en charge par l'Église orthodoxe grecque

L'Église orthodoxe grecque organise plusieurs programmes d'aide aux réfugiés irakiens. La délégation en a rencontré un groupe, dont le té-

⁵ Des informations et des documents peuvent être consultés sur le site : <http://zh.ref.ch>

moignage l'a bouleversée. Au cours de cette rencontre, il est apparu que les chrétiens sont certes persécutés pour leur foi, mais qu'il y a beaucoup d'Irakiens victimes de violence, de déportations et de spoliations, indépendamment de leur appartenance religieuse. Toutes les personnes d'opinion différente sont touchées, et les chrétiens sont associés aux occupants américains, quand ils ne leur sont pas purement et simplement assimilés. Ils constituent l'ennemi idéal pour les fondamentalistes islamiques.

Si parmi les victimes d'enlèvements, les chrétiens sont proportionnellement plus nombreux actuellement, c'est notamment parce qu'ils sont plus riches et parce qu'en tant que minorité, ils n'ont pas de clans puissants pour les protéger.



Le patriarche orthodoxe syrien Zakka I^{er} Iwas donne à la délégation de la FEPS la bénédiction traditionnelle dans la langue de Jésus, l'araméen.

« Sous Saddam Hussein, les chrétiens étaient protégés, a confirmé le patriarche Zakka, qui a été dix-sept ans archevêque en Irak. Les Américains sont venus pour libérer l'Irak de Saddam Hussein et apporter la démocratie. Il n'y a pas la moindre démocratie en vue. La seule chose qui a changé, c'est que la situation des chrétiens s'est gravement détériorée. »

5. Le dialogue de la raison. Rencontre en Jordanie avec le prince Ghazi bin Muhammad

Après avoir reçu les instructions nécessaires sur le protocole de la maison royale de Jordanie, la délégation a été accueillie d'un sourire par le prince, qui s'est présenté en disant : « Appelez-moi Ghazi » et lui a consacré une heure d'entretien.



La délégation après l'audience accordée par le prince Ghazi bin Muhammad de Jordanie (6^e depuis la gauche)

Le prince a montré une certaine compréhension pour les craintes que la population suisse a exprimées en acceptant l'initiative sur les minarets. Il peut comprendre les inquiétudes de l'Europe, où il faut cohabiter avec un nombre grandissant de musulmans. Il est donc nécessaire à son avis de conclure un pacte social : « Les musulmans doivent faire preuve de loyauté envers le pays qui les accueille et ses lois. Mais nous attendons des pays d'accueil qu'ils garantissent la liberté religieuse et que les musulmans n'y soient pas discriminés pour leur foi. » Il est important pour le prince

Ghazi que ce pacte soit négocié avec les musulmans qui jouissent d'un large appui et d'une large reconnaissance dans le monde islamique. C'est le seul moyen de donner force obligatoire à ce genre de pacte pour les musulmans. Il arrive souvent que l'Occident ne connaisse pas les représentants islamiques légitimes. « Pour affronter le fondamentalisme, il faut que les gens raisonnables unissent leurs efforts. »

À l'heure actuelle, les musulmans ont l'impression que leur vie a moins de prix. En Occident, les nombreux morts d'Irak et d'Afghanistan sont portés au compte des « dommages collatéraux ». La sensibilité des musulmans a aussi des origines historiques liées à l'expulsion des Arabes d'Europe occidentale au XV^e siècle.



Le prince Ghazi bin Muhammad de Jordanie et le président du Conseil Thomas Wipf

Thomas Wipf, président du Conseil de la FEPS, a réagi avec beaucoup d'intérêt à la proposition du prince Ghazi, et cela notamment parce qu'il avait lui-même, lors de l'Open Forum 2010, exposé l'idée d'un consen-

sus de base sur lequel les représentants des principales religions en Suisse devraient s'accorder⁶.

À ce propos, le prince Ghazi a expliqué que dans la conception islamique du droit, la liberté n'a pas une valeur absolue. Elle est en effet soumise à la primauté de la justice, entendue aussi au sens juridique. La liberté ne doit donc pas se comprendre comme une liberté de l'individu, mais toujours comme une liberté axée sur la justice.

En Jordanie aussi, les groupes évangéliques sont perçus comme des perturbateurs de la cohabitation confessionnelle : « En privé, a dit le prince, les gens peuvent faire ce qu'ils veulent. Mais pas en public. » Le prince souhaite faire mieux connaître en Occident son initiative « Common World »⁷, qui propose de tenir chaque année, dans les églises, une semaine de réflexion sur les valeurs communes, tel l'amour envers Dieu et l'amour envers les hommes. Il ne s'agit pas de fondre les religions entre elles en un syncrétisme, mais de favoriser la compréhension mutuelle et la définition d'une base commune.

⁶ La réflexion était la suivante : la pluralité des cultures nécessite un projet de dialogue. Il faut pour cela un consensus de base sur les conditions de la cohabitation ; ce consensus doit être négocié par des représentants de toutes les communautés religieuses présentes en Suisse, et une fois approuvé, avoir force obligatoire. Le consensus doit contenir les points suivants : refus de toute prétention à détenir une vérité absolue, reconnaissance de la diversité du pays, adhésion aux droits de l'homme, reconnaissance de la liberté religieuse au titre de droit fondamental, reconnaissance de l'État de droit comme seule base de la cohabitation sociale, engagement à promouvoir la coexistence pacifique.

⁷ A Common Word between us and you (Royal Aal Al Beyt Institute, Amman), 2007. Il s'agit d'une « Lettre des 138 » au monde chrétien ; les 138 signataires proviennent des principaux courants islamiques. Le texte comprend les parties suivantes : I. L'amour de Dieu, II. L'amour du prochain, III. Venez à une parole qui nous est commune. Suivent les noms des 138 signataires du début (qui entre-temps sont plus de trois cent). Renonçant à toute polémique, le message tente, par le double commandement d'amour, de poser un fondement commun sur lequel puisse être bâti un dialogue pour l'avenir. Largement diffusé par les médias, le document a rencontré un écho important dans beaucoup d'institutions en Occident.

6. Israël, les territoires palestiniens occupés et les territoires autonomes, ou : quand la situation ne presse pas de la même manière pour tous

Quittant Amman, la délégation a traversé le Jourdain, entrant ainsi pour la première fois en contact avec les contrôles de sécurité israéliens. Le pont Allenby/roi Hussein n'est pas une frontière officielle, parce qu'il sépare la Jordanie de la Cisjordanie et non d'Israël. Ce point de franchissement est aujourd'hui ouvert aux Palestiniens de Cisjordanie, aux Palestiniens de Jérusalem et aux étrangers (il y a encore pour les Palestiniens de Cisjordanie un secteur frontalier particulier, qui est souvent fermé sans avis préalable). Thomas Wipf a mené la délégation avec une relative sérénité à travers les contrôles.



Le mur de séparation allant jusqu'à huit mètres de haut qui sépare la Cisjordanie d'Israël, vu ici du côté palestinien

Au moment de la visite, les négociations de paix relancées par Washington étaient à nouveau suspendues. L'interruption de la colonisation israélienne était arrivée à son terme, et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, parti pour des consultations avec la Ligue arabe, menaçait de quitter les négociations.

À la table des négociations, il a encore été question d'une division en deux États. Mais au vu de la réalité du terrain, cette solution a peu de chances de succès. Beaucoup de politiciens, d'analystes et de journalistes en Israël et à l'étranger considèrent que la colonisation israélienne en Cisjordanie est devenue un obstacle à la viabilité d'un État palestinien.

Une paix équitable demande des deux parties des concessions sur des points essentiels : les Palestiniens devraient probablement renoncer en partie à leur droit de retour au pays, et Israël à son rêve de « Grand Israël ». Or actuellement, aucune des deux parties n'a fait le moindre pas dans cette direction. À cela s'ajoute que la question de la souveraineté sur Jérusalem est encore loin d'être résolue. Après la guerre des Six-Jours, en 1967, Israël a occupé Jérusalem-Est, puis l'a annexé de sa propre autorité en 1980 et en a fait sa « capitale indivisible ». L'annexion de Jérusalem-Est n'a jamais été reconnue par la communauté internationale.

Cisjordanie ou Judée-Samarie ?

Les premiers jours de cette partie du voyage ont été consacrés à la situation des Palestiniens en Cisjordanie. Au cœur du problème, la politique de colonisation israélienne et ses conséquences pour les Palestiniens : des routes que les Palestiniens n'ont pas le droit d'emprunter, un mur froid et inhospitalier qui traverse le paysage et divise des villages et des familles. Les colonies juives s'avancent loin en Cisjordanie, que de fait elles divisent en trois parties, de sorte qu'il est pratiquement impossible de créer un État palestinien ayant un territoire d'un seul tenant.

Depuis deux ans, quelques points de contrôle ont été supprimés ; la délégation n'en a pas franchi un seul sur la route de Ramallah à Naplouse. Les Palestiniens ne jouissent pas pour autant de garanties juridiques, et l'armée israélienne peut à tout moment boucler les villes et interdire la circulation des personnes et des marchandises. Trônant comme des châteaux sur des collines, les colonies dominent les vallées où se trouvent les villages palestiniens et où poussent les oliviers. En d'autres endroits, des groupes de

conteneurs signalent qu'une nouvelle colonie est en train de se former au détriment de terres palestiniennes.



La colonie Har Homa entre Bethlehem et Jérusalem

« La Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle » (Convention IV de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, art. 49)⁸. En Cisjordanie, selon les indications communiquées par B'Tselem, organisation israélienne de défense des droits de l'homme, plus de 300 000 colons israéliens vivent parmi 2,4 millions de Palestiniens⁹. On compte encore environ 200 000 Israéliens à Jérusalem-Est. Depuis l'amorce du processus de paix d'Oslo au début des

⁸ <http://www.icrc.org/dih.nsf/WebART/380-600056>. Les quatre Conventions de Genève de 1949, avec les deux Protocoles additionnels de 1977 et celui de 2005, constituent le cœur du droit des gens en temps de guerre. Les conventions ont aujourd'hui force obligatoire pour tous les États du monde. En tant qu'État dépositaire des conventions et en tant que signataire, la Suisse est tout particulièrement liée.

⁹ B'Tselem (« à l'image », signifiant aussi « dignité humaine ») a été fondé en 1989 par un groupe d'universitaires, d'avocats, de journalistes et de parlementaires israéliens. Cette organisation observe et note les atteintes aux droits de l'homme commis dans les territoires palestiniens afin d'informer l'opinion publique israélienne et de rappeler le gouvernement à son devoir de respecter le droit international. Voir le site : <http://www.btselem.org>.

années 1990, le nombre de colons juifs établis en Cisjordanie, qui était alors de 110 000, a donc presque triplé. Selon Peace Now, organisation pour la paix, près de trente pour cent de ces colons sont des juifs ultra-orthodoxes qui assimilent la Cisjordanie à la Terre promise.

Visite à Yanoun avec l'EAPPI

Yanoun est un petit village où n'habitent plus que six familles, au sud-est de Naplouse, en Cisjordanie. Il se situe à proximité de la colonie israélienne d'Itamar et est dominé par les postes avancés des colons. Régulièrement exposés aux attaques et au harcèlement des colons d'Itamar, les habitants de Yanoun ont fini par quitter leur village. Ils y sont revenus peu après, accompagnés de l'EAPPI¹⁰ et de groupes israéliens de défense des droits de l'homme.

À Yanoun, les tâches principales de l'EAPPI sont de manifester sa présence afin de dissuader les colons de nouvelles agressions, de rendre visite aux villages des environs et d'assister aux travaux agricoles, par exemple la récolte des olives.

Une partie importante du travail des observateurs de l'EAPPI se fait après leur retour et consiste à donner des conférences et à publier des articles et des chroniques sur Internet afin d'attirer l'attention sur les abus de l'occupation dans les territoires palestiniens. Les accompagnateurs de l'EAPPI collaborent parfois avec des groupes pacifistes israéliens, notamment les « Rabbins pour les droits de l'homme », dont le directeur, le rabbin Arik Asherman, a rencontré la délégation à Yanoun.

¹⁰ L'EAPPI Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel est un programme institué par le Conseil œcuménique des Églises COE dans le but de contribuer au règlement du conflit israélo-palestinien et à la conclusion d'une paix équitable. Des observateurs de nombreux pays (dont la Suisse) sont formés pour être engagés dans différents lieux de confrontation et pour accompagner les enfants, par exemple. La FEPS exerce le patronage sur la participation suisse à ce programme. La responsabilité opérationnelle a été confiée à l'Entraide Protestante Suisse EPER.



Le rabbin Arik Asherman (Rabbis for Human Rights) en conversation à Yanoun avec la délégation, ici avec Thomas Wipf

Arik Asherman est né aux États-Unis. L'organisation non gouvernementale « Rabbis for Human Rights » RHR a été fondée durant la première Intifada, au cours de laquelle des soldats israéliens ont brisé les os de jeunes Palestiniens afin de les empêcher de lancer des pierres. Lors de ces événements, beaucoup d'Israéliens, même dans la droite, ont trouvé qu'Israël dépassait les bornes. « La question, a expliqué le rabbin Asherman, était de savoir ce qu'était devenue notre vision de 1947. Nous voulions fonder un État sur les principes de liberté, de justice et de paix. Qu'est-ce qu'il en est résulté ? Des voix se sont alors fait entendre en Israël pour demander que les rabbins aussi prennent position. »

Asherman estime qu'environ soixante pour cent des habitants des colonies y vivent pour des raisons économiques. Ils y sont en effet attirés par des loyers moins élevés, des prix avantageux dans le bâtiment et des réductions fiscales. Mais plus les colonies sont dans la profondeur de la Cisjordanie, toujours selon le rabbin, plus les colons sont « idéologisés » : ce sont des radicaux qui utilisent une argumentation religieuse, avec fanatisme parfois, pour défendre l'idée que la Cisjordanie fait partie de la « Terre d'Israël » à laquelle les juifs ont droit par principe en vertu de leur histoire. Dans ces milieux, les attaques contre les terres palestiniennes, les oliviers et les gens sont un moyen de faire valoir leurs prétentions.

Naplouse. Sur les traces de la deuxième Intifada

La délégation a passé l'après-midi à Naplouse, où elle a visité l'église orthodoxe grecque de Bir Yakoub (la « fontaine de Jacob ») et a été guidée à travers la vieille ville par le pasteur anglican Ibrahim et par Mohammed, un jeune Palestinien du camp de réfugiés de Balata, installé en pleine ville. La visite guidée a permis à la délégation de se faire une idée de l'histoire de la deuxième Intifada, qui a commencé en septembre 2000. Ariel Sharon s'était rendu au Mont du Temple, accompagné d'une escorte armée et avec l'appui d'un grand déploiement de forces de police. Cette visite avait déclenché des manifestations de Palestiniens d'abord à Jérusalem, puis l'Intifada dite d'« Al-Aqsa » s'était étendue à la Cisjordanie et à la bande de Gaza. En 2002, l'armée israélienne a occupé les villes de Naplouse et de Jenin.

Durant l'Intifada Al-Aqsa, que Sharon a déclarée officiellement terminée en 2005, les conditions de vie des Palestiniens ont continué à se détériorer. De lourdes entraves ont été opposées à la liberté de mouvement des personnes et de transport de marchandises, et des villes comme Naplouse n'avaient plus qu'une sortie. Les conditions d'accès à Naplouse n'ont été allégées qu'en 2010, et le poste de contrôle de Huwara n'a plus rien de menaçant aujourd'hui.

La délégation a eu l'occasion ici – comme lors d'autres rencontres par la suite – de remarquer à quel point, dans ce conflit, les gens ont de la réalité une perception subjective marquée par leurs propres souffrances et ne sont pour ainsi dire pas capables – et guère désireux non plus, au vu de la durée de l'affrontement – de s'intéresser aux blessures et aux attentes de l'autre partie.

Hébron ou les excès de la politique de colonisation

En janvier 1997, l'armée israélienne s'est retirée d'environ quatre cinquièmes de la ville d'Hébron. Un protocole signé par l'OLP et Israël a divisé la ville en deux secteurs : H1, où les forces de sécurité palestiniennes ont pris totalement le contrôle, et H2, qui comprend la vieille ville et les quartiers attenants où se trouvent les colonies juives ; ici, l'armée israélienne contrôle la sécurité et une partie de l'administration civile. Par la signature du protocole a aussi été mise sur pied une mission internationale d'observation (Temporary Presence for the City of Hebron, TIPH), à laquelle la Suisse participe.



Postes de contrôle à Hébron. Un jeune Palestinien est stoppé par des soldats israéliens, un collaborateur de l'EAPPI s'entremet.

Selon les indications du Bureau de coordination des Nations Unies pour les affaires humanitaires (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, OCHA), il y a encore environ 2500 Palestiniens à H2, qui y vivent avec 600 colons et 1500 soldats¹¹. Les rapports établis par B'Tselem pendant plusieurs années montrent que l'armée n'intervient pas lors d'attaques de colons contre des Palestiniens.

Pendant la deuxième Intifada, les conditions de vie des Palestiniens vivant à H2 se sont dégradées. L'armée a installé des portes à tambour métalliques aux entrées du souk, les contrôles d'identité ont été renforcés, les magasins fermés, de sorte que Shuhada Street, rue autrefois très animée, est aujourd'hui morte. On n'y voit passer que quelques femmes juives. Jusqu'à une date récente, les Palestiniens avaient l'interdiction d'emprunter l'entrée de leur maison côté Shuhada Street, ils devaient passer par l'arrière et grimper sur les toits des maisons voisines pour regagner leur domicile.

¹¹ Cf. le rapport de 2005 : http://www.humanitarianinfo.org/opt/docs/UN/OCHA/ocha-HU0705_En.pdf. Ces chiffres sont confirmés par des documents plus récents de l'OCHA.

Les habitants des maisons du souk qui jouxtent les colonies s'exposent au risque de voir des colons entrer dans leur salon après avoir défoncé le mur, ou leur voler leurs marchandises.

Actuellement, les principales rues du souk sont couvertes de filets et de bâches de plastique afin d'empêcher les colons de jeter des bouteilles, des excréments ou des acides sur les passants et les stands du marché. La stratégie est évidente : les actes de violence commis par les colons et les barrages de sortie ont pour but de chasser la population palestinienne du souk.



Citernes d'eau sur des maisons arabes à Hébron, certaines avec des impacts de balles de colons, à gauche un poste de garde israélien

Pour s'opposer à cette pression, un comité a été créé, le Hebron Rehabilitation Committee HRC, qui soutient la rénovation de l'infrastructure et des maisons de la vieille ville et fournit une aide financière à des familles et à des commerçants palestiniens afin de leur permettre de rester. Le HRC est financé par des pays donateurs, européens pour la plupart. L'EAPPI est également présent à Hébron, où il accompagne les enfants sur le chemin de l'école, effectue des patrouilles dans le souk et essaie, par la présence d'accompagnants, de protéger la population contre les agressions des colons. Outre Hébron et Yanoun, l'EAPPI assure aussi une présence à Bethlehem, à Jérusalem et dans la vallée du Jourdain.



Une rue de marché à Hébron. Une grille protège sommairement la population contre des attaques venues d'habitations de colonies avoisinantes.

La tente des peuples ou le refus de l'hostilité

Il y a en Cisjordanie, à mi-chemin entre Hébron et Jérusalem, une rangée de collines sur lesquelles les colonies israéliennes ont fortement progressé au cours des dix dernières années. Au milieu de ces colonies, une vigne discrète a pu résister, que la famille Nasser, des Palestiniens protestants, possède depuis cent vingt ans, documents à l'appui, et qui fait régulièrement l'objet d'attaques de la part des colons et des autorités israéliennes. Des habitants des colonies voisines sont venus une fois et, en se réclamant de la Tora, ont exigé des propriétaires la restitution de la vigne à Israël. Une autre fois, un tribunal israélien a demandé la démolition de neuf « constructions illégales », par quoi il entendait des cavernes, des tentes et des citernes.

L'actuel propriétaire de la vigne, Daoud Nasser, a sa manière à lui de réagir aux menaces dont il est perpétuellement l'objet. Il ressent bien sûr de la colère et du dépit, mais, dit-il : « À quoi bon attiser l'agressivité et accélérer l'engrenage de la violence ? Pour nous, la seule solution, c'est la réconciliation et la paix. C'est pourquoi nous ne réagissons pas aux provocations. » Daoud Nasser a fait de sa vigne un lieu de rencontres internationales, la « Tente des peuples », dont il est le directeur et où chaque année se réu-

nissent des milliers de jeunes pour parler de la paix, de la réconciliation et de l'entente entre les peuples, pour donner un coup de main à quelques projets et pour participer à la préservation de la végétation. Il y a quelques années en effet, des colons avaient détruit une grande partie des oliviers de Nasser. Une organisation juive du Canada est venue et en a replanté plus de deux cents. À l'entrée du vignoble, une inscription est gravée dans la pierre, en plusieurs langues : « Nous refusons d'être ennemis ».



Inscription dans le vignoble de Daoud Nasser, la Tente des peuples

Actuellement, l'ordre de démolition a été temporairement suspendu par une sentence de la Cour suprême d'Israël. Les Nasser ne peuvent se permettre de telles démarches officielles qu'avec l'appui de cercles d'amis dans des pays étrangers (dont la Suisse). « Nous avons obtenu plusieurs fois un délai, dit Daoud Nasser, mais nous ne sommes pas naïfs. Nous nous attendons à la démolition des chemins d'accès. Nous ne pouvons pas grand-chose contre les actes de ce genre, et les autorités ne font rien. Nous essayons maintenant de recueillir l'eau de pluie dans des citernes pour nous assurer un approvisionnement en eau indépendant. »

7. Jérusalem – Yerushalaim – Al Quds

« Dieu seul sait pourquoi il a amené trois religions à cet endroit. »
(*Mohammed Dajani*)

Incontestablement, Jérusalem est le cœur même du conflit. Les principaux lieux saints des juifs et des musulmans s'y côtoient de près, sur le Mont du Temple ou l'esplanade des mosquées (Haram al-Sharif). Si Israël entend vraiment se concevoir comme un État juif démocratique, sa politique au sujet de Jérusalem est soumise à une logique rigoureuse : la capitale doit rester juive et indivise. Les colonies juives séparent de Jérusalem des villes palestiniennes comme Bethlehem, le mur isole les quartiers palestiniens attenants et les laisse à la Cisjordanie, et pour un ou une Jérusalemite, épouser une personne de Cisjordanie, c'est risquer un retrait de la carte d'identité ou du permis de séjour. À Jérusalem-Est, les Palestiniens ne reçoivent presque plus d'autorisations de construire, et s'ils construisent quand même, on démolit leur maison. Les colonies juives peuvent s'étendre à Jérusalem-Est, d'où elles vont être reliées par tramway à Jérusalem-Ouest.



Le journaliste israélien et correspondant de la NZZ George Szpiro (2^e depuis la gauche) explique à ses invités suisses son point de vue sur le conflit israélo-palestinien.

« Je ne comprends pas pourquoi on fait tant d'histoires à propos de ce mur », a confié George Szpiro, correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* en Israël, à la délégation. « Le problème, ce n'est pas le mur lui-même, mais son tracé. » George Szpiro, fils de survivants de la Shoah, vit depuis plusieurs dizaines d'années en Israël. « Israël n'a jamais voulu s'intégrer au Proche-Orient, il a toujours été tourné vers l'Occident. » Il est un fait qu'en beaucoup d'endroits en Israël, les gens ne perçoivent même plus la réalité du conflit, dans des villes comme Tel-Aviv, par exemple. Il y a de moins en moins de contacts avec les Palestiniens. Le mur ne suit pas la frontière de 1967, parce qu'il inclut dans Israël des colonies étendues, comme Ariel, ainsi que l'a confirmé George Szpiro. Des propositions ont été faites en vue de la restitution de territoires aux Palestiniens, en compensation pour ceux qu'ils ont perdus en Cisjordanie. Mais on ne peut pas parler de transfert, puisque les Palestiniens restent sur leur propre terre ; ils changeraient simplement de nationalité. Les Arabes de nationalité israélienne ne sont cependant pas disposés à être attribués à la Cisjordanie. Les colons, qui ne forment que cinq pour cent de la population, disposent d'une représentation disproportionnée dans les organes politiques, et la droite a le vent en poupe. Aujourd'hui, l'esprit pionnier des premiers sionistes ne se rencontre plus que chez les colons.

Malheureusement, toujours selon George Szpiro, Israël a un premier ministre assez faible qui se laisse influencer par l'opinion de la rue. S'il y avait maintenant à la barre un homme de la trempe de Sharon, il aurait peut-être déjà décrété l'arrêt des colonies et ouvert ainsi la voie à des négociations directes avec les Palestiniens.

George Szpiro rejette catégoriquement l'option de l'État unique : un État où les juifs finiraient par ne plus être en majorité est inconcevable. Il ne verrait là aucun avenir pour ses enfants et ses petits-enfants.

L'appel de l'évêque Younan

« Notre problème ici, c'est l'occupation et non la diversité religieuse. » L'auteur de ce propos est Mounib Younan, seul évêque palestinien à Jérusalem, et président de la Fédération luthérienne mondiale. « Les chrétiens ne vivent pas mal au Proche-Orient, il n'y a de réelles persécutions qu'en Égypte et en Irak. » Et pourtant, selon l'évêque Younan, ils ont besoin qu'on leur rappelle régulièrement que leur place est ici, même quand les temps

sont durs. « Nous sommes l'Église de la croix, et il nous faut parfois porter la croix. » « Nous avons besoin de votre appui, a-t-il dit encore, ne nous laissez pas seuls ici. »



Le président de la Fédération luthérienne mondiale, l'évêque Mounib Younan, en discussion avec la délégation de la FEPS

À Jérusalem, de l'avis de l'évêque Younan, le dialogue interreligieux fonctionne bien. Les dirigeants et dignitaires religieux, y compris deux grands rabbins israéliens, ont formé un conseil et installé une sorte de ligne d'urgence afin de pouvoir régler rapidement les problèmes. Le conseil a chargé l'Université Yale d'examiner le contenu religieux, culturel et historique des manuels scolaires. L'éducation est importante si l'on veut un rapprochement et une réconciliation.

« Il n'y a pas de guérison possible si l'on ne commence pas par dire la vérité. » Or pour l'évêque, dire la vérité, cela signifie aussi reconnaître la peur que l'expérience des persécutions cause aux juifs. Mounib Younan, au cours des dernières années, a eu plusieurs fois l'occasion de rappeler avec insistance qu'il ne peut y avoir de droit, de justice et de paix que pour les deux parties. Autant la sécurité d'Israël est liée à la liberté et à la justice pour les Palestiniens, autant, à l'inverse, la liberté et la justice pour les Palestiniens dépendent de la sécurité pour Israël. C'est en considération de ce

lien que l'évêque Younan adresse régulièrement un appel à tous les Palestiniens pour qu'ils renoncent à la violence¹².

Il a également évoqué un projet controversé du cabinet israélien, visant à exiger des immigrants non juifs un serment de loyauté à l'égard de l'État juif démocratique. « Israël s'engage sur une voie dangereuse. Les musulmans voudront aussi leur État de droit divin. Le Talmud, la Bible et le Coran ne sont pas des sources qui alimentent la démocratie, mais la théocratie. »

Le jour du départ de la délégation, le cabinet israélien a approuvé la proposition. Le lendemain, le premier ministre Netanjahu a fait savoir qu'il subordonnait l'arrêt de la colonisation à la reconnaissance, de la part de l'Autorité palestinienne, de l'État israélien comme État de la nation juive. Comme il fallait s'y attendre, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a refusé : un processus qui ne fait pression que sur une des deux parties – les Palestiniens en l'occurrence – est d'emblée condamné à l'impasse.

Le document Kairos-Palestine de Palestiniens chrétiens

L'évêque Younan est un des signataires du document Kairos-Palestine¹³. Il n'en est pas moins critique à l'encontre de certains passages qui lui paraissent prêter trop facilement à une lecture unilatérale. « Nous avons approuvé le passage sur le boycott, dit-il, mais aujourd'hui, les gens ne lisent plus que ce mot de 'boycott' et ignorent le reste du texte. » Ce document devrait être compris comme un processus menant à de nouveaux dialogues, ce par quoi il aurait déjà atteint un de ses buts.

Au cours d'un autre entretien avec la délégation, Muna Mushahwar, femme médecin palestinienne et représentante de Kairos-Palestine, a confirmé le besoin de clarifier certains points. Les gens de Kairos-Palestine sont d'accord là-dessus. Ce document œcuménique a pour la première fois fait entendre au niveau international la voix de la plupart des confessions

¹² Cf. par ex. M. Younan, « Theological Reflection and Testimony », in : Theological Reflection on Accompaniment, WCC, Geneva 2005.

¹³ Le document complet peut être consulté en de nombreuses langues sur le site : <http://www.kairopalestine.ps/?q=content/document>

chrétiennes de Palestine, ce qui est un immense progrès. « Mais les réactions quant au contenu montrent toutefois qu'il y a des choses qui n'ont pas été dites assez clairement. » Contrairement à ce que laissent entendre certaines de ces réactions, le document ne remet pas en question le droit d'Israël à l'existence. Par ailleurs, il a été reproché au texte de proposer des mesures économiques limitées aux seuls territoires occupés et aux colonies, plutôt que de les appliquer à tout Israël. Or, selon Muna Mushahwar, des mesures à l'encontre de l'ensemble d'Israël seraient préjudiciables à tous.

« *Protestants à Jérusalem* »

Au Mont des Oliviers, la délégation a été cordialement accueillie par le couple de pasteurs Ulrike et Michael Wohlrab, qui se partagent le ministère de l'église de l'Ascension. Les deux pasteurs ont expliqué les divers domaines d'activité que l'on peut rencontrer sur le Mont des Oliviers.



Des chrétiens du monde entier en prière dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem

Les origines de la présence de l'Église protestante allemande EKD à Jérusalem sont étroitement liées à l'action de la Fédération luthérienne mondiale. L'église de l'Ascension a été construite vers le tournant du XX^e siècle sur un terrain appartenant à une fondation prussienne, l'« Evangelische Jerusalemstiftung », puis consacrée par l'empereur Guillaume II et

son épouse Auguste Victoria, en même temps qu'était instituée la fondation « Auguste-Victoria ». Après la Deuxième Guerre mondiale, durant laquelle les bâtiments avaient été placés sous la souveraineté britannique, et après la fondation de l'État d'Israël, la Fédération luthérienne mondiale, créée en 1947, s'est chargée de la gestion. Le sanatorium « Auguste Victoria Foundation » a été peu à peu transformé en un hôpital moderne, rouvert en 1950 par l'œuvre d'entraide des Nations Unies (United Nations Relief and Works Agency, UNRWA) et la Fédération luthérienne mondiale conjointement, pour accueillir les réfugiés palestiniens ; depuis lors, il est toujours exploité par la Fédération luthérienne. Les diverses activités progressivement développées dans les institutions protestantes allemandes se sont regroupées en 2007 sous le nom de « Evangelisch in Jerusalem », organisation qui comprend la Fondation protestante à Jérusalem (Evangelische Jerusalem Stiftung, EJSt), la Fondation Auguste-Victoria (Kaiserin Auguste Victoria Stiftung, KAVSt), l'Institut protestant allemand pour les sciences de l'Antiquité de Terre Sainte (Deutsches Evangelisches Institut für Altertumswissenschaft der Heiligen Landes, DEI), la Communauté protestante de langue allemande (Evangelische Gemeinde Deutscher Sprache, EGDS) et le programme d'études et de perfectionnement « Studium in Israel ».

Santé et politique : l'hôpital Auguste-Victoria

Auguste Victoria est connue surtout, et bien au-delà des frontières de la Palestine, pour l'hôpital qui porte son nom. Celui-ci est actuellement le seul centre de dialyse pour les Palestiniens de Cisjordanie, et le seul espoir pour de nombreux malades du cancer venant de Cisjordanie et de la bande de Gaza. La direction de l'hôpital a dû lutter pour obtenir le libre accès pour les patients et pour le personnel. Même le directeur, le docteur Tawfiq Nasser, Palestinien domicilié en Cisjordanie, a besoin de plusieurs cartes d'identité et de sécurité pour entrer dans Jérusalem et accéder à l'hôpital. Avec ces cartes, il est déjà un privilégié parmi les Palestiniens, mais aux yeux des Israéliens, il reste un citoyen de deuxième classe.

Après de dures négociations, l'hôpital a obtenu que les malades du cancer de la bande de Gaza puissent être admis pour un traitement. « La chose ne manque pas de cynisme, mais aujourd'hui, une personne de Gaza

doit être malade d'un cancer pour pouvoir entrer à Jérusalem et prier à la mosquée Al Aqsa », constate le directeur de l'hôpital.

Yad Vashem

La visite du mémorial de la Shoah a laissé une forte impression aux membres de la délégation. L'exposition présente l'histoire d'une extermination systématique dont l'horreur dépasse l'entendement. On prend conscience, en visitant Yad Vashem, des angoisses du peuple juif et de ses profondes blessures. On comprend pourquoi le projet des sionistes de créer un État juif est devenu si urgent et pourquoi il a été mis en œuvre si rapidement.



La délégation visite le mémorial Yad Vashem à Jérusalem

Autant l'histoire de la discrimination et des persécutions à l'encontre des juifs a des racines anciennes qui remontent à l'antijudaïsme du Nouveau Testament et des chrétiens, autant les juifs, depuis l'époque des Lumières, se sont sentis comme faisant partie de la société occidentale et ont adhéré ensuite avec conviction à l'idée de nation à laquelle le romantisme avait donné son épanouissement. Mais au début du XX^e siècle, cette intégration leur a été une fois de plus refusée, et l'exclusion de divers réseaux sociaux et les entraves à la pleine jouissance des droits civiques ont été les préludes à la persécution systématique.

La Shoah a donné une formidable impulsion au sionisme, et la communauté internationale ONU soutenait la fondation de l'État d'Israël comme conséquence obligée des événements : les juifs avaient besoin d'un lieu où vivre en sécurité. Le mouvement national a atteint son but en 1948 avec la création de l'État d'Israël. Il était en revanche beaucoup plus difficile de satisfaire aux exigences d'une communauté capable d'intégrer à la fois des juifs de tous milieux culturels et de toutes traditions et des non-juifs. Aujourd'hui encore, aucune solution ne paraît avoir été trouvée à la question de l'identité d'Israël comme pays d'immigration ni à celle des rapports avec la population palestinienne autochtone et des modalités de la cohabitation¹⁴.

À la fin du parcours, les visiteurs montent par une rampe et sont ramenés à la lumière du jour, avec une vue sur le paysage. L'exposition fait ainsi le lien entre la fin de la Shoah et l'arrivée en Terre promise, et la devise « Plus jamais » y prend une réalité quasiment physique. Pour la délégation, c'est justement parce que ce traumatisme reste unique dans l'histoire qu'il lui paraît difficile de s'en servir pour justifier les mesures de sécurité prises actuellement par l'État d'Israël à l'encontre de la population palestinienne.

¹⁴ Cf. la notice sur le sionisme, dans le site de la Fédération suisse des communautés israélites FSCI : <http://www.swissjews.ch>

Le sabbat : de la joie, mais aussi des interrogations

Pour le commencement du sabbat, la délégation se trouve à la synagogue de Yedidia, une communauté moderne orthodoxe. La fête du sabbat, chaque semaine, exprime la joyeuse attente de la rédemption et de la venue du Messie, ainsi que l'explique Ophir Yarden, du Conseil de coordination interreligieuse en Israël. Cette fête, scandée de nombreux chants, a quelque chose de fascinant et d'étrange à la fois. Les membres de la délégation étaient ensuite invités par deux dans des familles pour le repas du sabbat.



Juifs en prière devant le Mur des Lamentations à Jérusalem

L'assistance y était rien moins qu'homogène, et à la même table se côtoyaient des gens de gauche et de droite. Les conversations portaient sur des sujets très variés, allant de la petite causerie anodine à l'échange animé de convictions politiques. L'impression qui s'est dégagée de ces propos est que l'existence juive en Israël est perçue comme une réussite, que les gens ne font pas directement l'expérience d'un conflit et qu'il n'y a pour ainsi dire pas de contacts entre les habitants juifs et les habitants palestiniens ; les discussions privées sont néanmoins aussi l'occasion de critiques à l'encontre de l'État d'Israël.

L'esplanade des mosquées (Haram al-Sharif)

Depuis la promenade d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées, le Dôme du Rocher et la mosquée Al-Aqsa ne sont plus accessibles qu'aux musulmans et, pour des raisons de sécurité, aux hommes de plus de 45 ans, aux femmes et aux enfants. L'autorisation de visite est délivrée par l'Autorité palestinienne ou, comme cela a été le cas pour la délégation, par la maison royale de Jordanie, qui conserve la souveraineté sur le troisième des grands sanctuaires islamiques après La Mecque et Médine.

La délégation a ainsi eu le privilège, à la fin de son voyage, de visiter un des principaux sanctuaires du monde islamique.



Musulmans en prière dans le Dôme du Rocher à Jérusalem

8. *Bilan*

Au cours des dernières décennies, le nombre de chrétiens vivant au Proche-Orient a fortement régressé. Non qu'ils subissent des menaces directes en raison de leur foi, mais parce que, comme sans doute de nombreux musulmans aussi, ils n'ont guère de perspectives d'avenir dans la région. Mais cette émigration préoccupe les sociétés du Proche-Orient. Beaucoup d'intellectuels musulmans y voient une perte susceptible de compromettre le développement de la région.



Culte des moissons à l'église évangélique luthérienne à Amman, avec le président de la Fédération luthérienne mondiale, l'évêque Mounib Younan

Il semble qu'il s'agit aussi d'une question d'identité : les chrétiens se considèrent-ils avant tout comme une minorité au Proche-Orient ou d'abord comme des Arabes chrétiens ? Et que peuvent-ils faire pour être perçus et respectés comme tels par leurs compatriotes ? La plupart des chrétiens ont le sentiment qu'ils font tout naturellement partie intégrante de la région, de sa culture et de son identité, et qu'inversement, leur appartenance régionale fait partie de leur identité personnelle au même titre que leur appartenance religieuse. Une des réponses a été donnée par le ministre libanais de l'information, Tarek Mitri, qui mise sur un État de droit doté

d'institutions fortes et capable de surmonter les problèmes du confessionnalisme. La communauté chrétienne – et les protestants tout particulièrement – est convaincue de pouvoir contribuer activement à la réalisation de ce projet.

La délégation a été d'autant plus étonnée de constater les divisions, quand ce n'est pas l'éclatement de la communauté chrétienne. Le Middle East Council of Churches MECC est paralysé par les dissensions internes, au point que certains craignent sa dissolution prochaine. Le Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC donne en revanche l'impression d'une organisation de petite taille mais vigoureuse et unie. Partenaire de son homologue européenne, la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE, et de la FEPS, il est un lien ecclésial important avec la région. Juste après la visite de la délégation, le Vatican a convoqué à Rome un synode spécial sur les chrétiens du Moyen-Orient, auquel les Églises protestantes n'ont pas été conviées. Mais l'évêque luthérien Mounib Younan y a assisté comme invité.

L'environnement culturel a changé. Les communautés religieuses, en particulier les communautés musulmanes et juives, se radicalisent au détriment des partisans du dialogue et de la raison. Il semble en outre que la présence toujours plus active des chrétiens évangéliques, pour la plupart en provenance des États-Unis, est une menace pour la coexistence pacifique. Les chrétiens jouent néanmoins un rôle important dans ce dialogue, comme tampons en quelque sorte, ou comme alliés des modérés.

La position des Églises suisses sur l'initiative contre les minarets a été étonnamment bien perçue par les représentants musulmans et chrétiens du Proche-Orient. La désapprobation manifestée par les Églises suisses a permis de tempérer les réactions violentes à l'encontre des chrétiens. La position claire des Églises et du Conseil suisse des religions a donc été une aide pour les chrétiens du Proche-Orient.

Il a aussi été encourageant de découvrir un islam ouvert au dialogue, tolérant et soucieux d'intégration, et de se rendre compte qu'une coexistence pacifique est possible entre le christianisme et un islam riche en traditions et fondé sur une théologie. Car les groupements fanatiques ne se réfèrent justement pas aux fondements que sont la théologie, la tradition et la culture du christianisme ou de l'islam. Malheureusement, le dialogue entre musulmans et juifs surtout est rendu pratiquement impossible par le conflit israélo-palestinien.

Pour ce qui concerne Israël et la Palestine, la délégation s'était donné pour but de manifester sa solidarité envers les Églises sœurs et leurs membres et de soutenir les efforts de paix des œuvres d'entraide et des organisations missionnaires protestantes suisses qui mènent des projets dans la région. Elle a donc rendu visite principalement, mais pas exclusivement, à des chrétiens, à des représentants des Églises locales et à des organisations chrétiennes qui luttent pour la paix, la justice et le développement. Inévitablement, les impressions recueillies par la délégation se ressentent de ce choix.



Les visiteurs venus de Suisse ont également rencontré le patriarche grec-orthodoxe à Jérusalem. Christian Vandersee, Kristin Rossier Buri, Thomas Wipf, le patriarche Theophilos III.

Il est évident que le présent compte rendu de voyage, compte tenu aussi des buts fixés, ne pouvait être l'occasion d'une analyse détaillée du conflit du Proche-Orient. L'accumulation destructrice, des dizaines d'années durant, de haine, de méfiance et de militarisation, a causé de nombreuses victimes de part et d'autre, en un affrontement où aucune des parties ne paraît capable ou désireuse de reconnaître les blessures de l'autre. Les incriminations et accusations réciproques et la pure comptabilité des torts subis ou causés ne sont assurément pas, de l'avis de la délégation, un moyen de faire avancer le processus de paix dans la région.

En considération des témoignages recueillis en Israël et dans les territoires occupés, la délégation tient à faire plusieurs observations :

- La délégation affirme sa préoccupation à la vue de la fréquence et de la gravité des agressions dont les habitants des territoires occupés font l'objet. Qu'elles soient le fait de colons fondamentalistes ou de Palestiniens militants, et quelle que soit leur cible, les autorités d'Israël et des territoires palestiniens occupés sont instamment priées de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher ces agressions, exiger des comptes des responsables, assurer ainsi la sécurité pour les habitants et les protéger contre les actes arbitraires.
- Les atteintes au droit des gens commises en Israël et dans les territoires occupés doivent être clairement désignées par leur nom et condamnées comme telles. Il faut ranger dans cette catégorie d'une part les actes terroristes visant la population israélienne et d'autre part la politique de colonisation israélienne, dont la délégation a pu constater les conséquences pour la population palestinienne.
- C'est notamment par référence au droit des gens que la délégation adhère à l'appel des Églises et des organisations pacifistes chrétiennes pour le renoncement à la violence.
- Sur la question du respect du droit international humanitaire des gens, la délégation exprime son malaise face aux justifications, au nom de la sécurité, des nombreuses infractions commises à l'encontre de la population palestinienne. Les mesures de sécurité sont assurément prises en réaction à une menace, mais la question qui se pose est celle de la proportionnalité, en considération surtout des aspirations d'une majorité des gens à la paix au Proche-Orient.
- La délégation a eu l'impression qu'une large part de l'opinion publique israélienne est mal informée sur la réalité quotidienne des territoires occupés. Elle se demande donc si le travail de défense des intérêts palestiniens ne devrait pas aussi se faire en Israël même. La construction du mur et la séparation des routes ont amélioré la sécurité des citoyens israéliens, mais elles empêchent les contacts avec la population palestinienne. Cela favorise les projections et l'assimilation de l'autre à un ennemi.
- Ces projections et ces images réductrices existent aussi du côté palestinien. Tant que les habitants de la Cisjordanie n'auront d'autre image des Israéliens que celle de soldats ou de colons privilégiés et

prompts à la violence, tant qu'ils auront le sentiment d'être soumis à l'arbitraire, ils les assimileront automatiquement à des ennemis et ne pourront avoir aucune compréhension pour leur besoin de sécurité.

- Constatant ce cloisonnement, la délégation soutient tout projet de dialogue et de médiation : toutes ces entreprises qui bravent les revers pour instaurer une entente ont en effet besoin d'un appui. Il s'agit en premier lieu de l'Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel EAPPI du COE, dont le travail sur place est coordonné par l'EPER.
- La délégation se réjouit des nombreuses initiatives de paix qui surgissent dans la région, tant chrétiennes que juives, musulmanes ou interreligieuses. Elles sont un signe d'espoir dans un environnement où l'esprit de réconciliation est de plus en plus malmené, et elles confortent les aspirations à la paix chez tous les gens de bonne volonté. Nos Églises chrétiennes ont pour tâche de soutenir politiquement et financièrement ces initiatives, par des interventions en faveur des parties, par des visites, par un travail d'information dans leurs propres communautés et par des collectes. Elles montrent la voie qui peut mener à un processus de paix global.

9. *Questions pour la suite du travail*

Des expériences qu'elle a faites et des entretiens qu'elle a eus au cours du voyage, la délégation retire un certain nombre de questions qui seront d'importance pour la suite du travail.

- Comment les Églises suisses peuvent-elles soutenir les chrétiens du Proche-Orient ?
- Est-il possible d'étendre et d'approfondir les contacts avec les Églises sœurs au Proche-Orient ?
- La FEPS, les Églises cantonales et l'EPER peuvent-elles fournir une aide à l'Église orthodoxe grecque de Syrie pour la prise en charge des réfugiés irakiens ?
- Comment développer le dialogue entre les Églises et des représentants religieux musulmans, et quels interlocuteurs convient-il de chercher ?
- La FEPS et le Conseil suisse des religions peuvent-ils poursuivre l'idée d'un consensus de base sur les religions ? Y a-t-il encore d'autres initiatives ?
- La FEPS doit-elle et peut-elle intervenir dans le conflit israélo-palestinien ? Et si oui, comment doit-elle justifier son intervention et quel but doit-elle lui donner ? Quelles sont ses possibilités et ses limites ?
- Comment la FEPS se situe-t-elle par rapport aux activités ecclésiales au niveau européen ou mondial, et en particulier au document Kairos-Palestine ? Quels enseignements et conclusions la FEPS tire-t-elle de ce document ?
- Comment la FEPS se situe-t-elle par rapport à la politique étrangère de la Suisse ? (position complémentaire, contraire, concordante ?)
- À quoi faut-il veiller dans la cohabitation avec la population juive de Suisse ?
- Comment la FEPS peut-elle assurer et soutenir l'EAPPI ? Peut-elle soutenir d'autres organisations liées à ses partenaires, comme par exemple les Physicians for Human Rights PhHR ?

10. Médias

Publié le 24.9.2010

Auteur: FEPS-Communication

Les minorités chrétiennes au centre du voyage au Proche-Orient de la FEPS

Les minorités chrétiennes et la cohabitation des religions, tels sont les thèmes centraux qu'abordera une délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS lors de son voyage au Proche-Orient du 25 septembre au 10 octobre 2010.

La défense de la liberté religieuse et la cohabitation pacifique des religions sont des sujets centraux pour la FEPS. Depuis de nombreuses années, cette dernière entretient des contacts intensifs avec les Églises sœurs du Proche-Orient. Du 25 septembre au 10 octobre, une délégation de la FEPS composée de douze personnes sous la direction du Président du Conseil, Thomas Wipf, se rendra au Proche-Orient. Elle y visitera les villes de Beyrouth, Amman, Bethlehem et Jérusalem.

« Avec ce voyage nous voulons manifester notre solidarité avec les Églises chrétiennes minoritaires de cette région », explique Thomas Wipf. Il y a peu, la FEPS s'exprimait déjà contre la persécution des minorités chrétiennes de cette région au travers d'une publication intitulée « Se solidariser pour agir ». « La FEPS, en sa qualité de partenaire de ces minorités religieuses, s'engage pour le respect des droits de l'homme et de la liberté religieuse » précise M. Wipf. Au cours du voyage prévu, la délégation de la FEPS cherchera notamment à obtenir de la part des représentants politiques des pays visités un échange d'informations sur les questions de la cohabitation des religions et de la protection des minorités.

Le dialogue entre chrétiens et musulmans constitue un deuxième aspect central de ce voyage. À ce propos, le Conseil de la FEPS souhaite récolter

des expériences et des impulsions pour animer le dialogue qu'il mène en Suisse au sein du Conseil suisse des religions SCR.

Des entretiens sont prévus au Liban avec le Premier ministre, Saad Hariri, et avec le ministre de l'information Tarek Mitri, en Syrie avec le moufti, cheikh Hassoun et le ministre de la religion, Al Sayed, et en Jordanie avec le Prince Ghazi bin Muhammad, conseiller du roi de Jordanie. Certaines étapes du voyage seront assurées par le programme d'accompagnement œcuménique pour la Palestine et Israël EAPPI du Conseil œcuménique des Églises, au sein duquel des protestants suisses s'engagent à titre bénévole. Le groupe sera notamment reçu par la communauté des Églises évangéliques du Moyen-Orient FMEEC.

Remarque: l'ouvrage de la FEPS « Se solidariser pour agir. Les chrétiens victimes de discriminations et de menaces dans le monde » peut être commandé et téléchargé sur www.feps.ch/onlineshop.

Publié le 27.9.2010

Auteur: FEPS-Communication

Saad Hariri regrette devant Thomas Wipf l'émigration de chrétiens du Proche-Orient

La délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse, sous la direction du président du Conseil de la FEPS Thomas Wipf, a été reçue aujourd'hui par le président du Conseil des ministres libanais, Saad Hariri. Au centre de l'entretien a été le dialogue en matière de politique religieuse.

Le président du Conseil de la FEPS Thomas Wipf a exprimé, au cours de l'entretien accordé par le président du Conseil des ministres libanais, sa préoccupation au sujet des défis immenses que doit actuellement affronter le Liban multireligieux. Défis qui concernent très directement la minorité chrétienne également. « Pour aborder des conflits religieux et politiques, les solutions trouvées ici pourront constituer des approches en Suisse également. La Suisse elle aussi se développe de plus en plus en une société multiculturelle et multireligieuse, et elle devra à l'avenir se confronter encore plus à ces défis » a dit Thomas Wipf. « Inversement », a poursuivi Thomas Wipf, « la Suisse a trouvé, surtout depuis la votation sur les minarets, une nouvelle forme de dialogue interreligieux au sein du Conseil suisse des religions SCR, qui pourrait susciter de l'intérêt au Liban aussi. » Le président du Conseil des ministres du Liban a regretté l'émigration des chrétiens du Proche-Orient, qu'il attribue à la situation instable où se trouve l'ensemble de la région. Seule une paix durable avec toutes les parties en conflit dans le Proche-Orient pourrait créer la stabilité dont tous les êtres humains ont besoin.

Dimanche, le président de la FEPS a participé au culte de l'Église protestante nationale à Beyrouth. « Nous sommes ici pour écouter et pour exprimer notre solidarité avec la minorité chrétienne » a dit le président de la FEPS à la paroisse. Le pasteur Habib Badr, a dans sa prédication, appelé la communauté à assumer sa responsabilité dans le pays et à ne pas s'enfuir devant les problèmes et les nouveaux conflits qui menacent dans le pays.

La question de l'émigration à l'Ouest de nombreux chrétiens a aussi occupé la délégation durant sa visite de la Near East School of Theology NEST. Les entretiens avec le doyen, George Sabra, ont eu pour centre les questions de coexistence des religions au Liban, le désenchevêtrement de la religion et de la politique, et le rôle de la société civile libanaise. NEST est le seul lieu de formation pour théologiennes et théologiens protestants au Proche-Orient.

La liberté de religion et la coexistence pacifique des religions constituent des thèmes centraux pour la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS. Depuis nombre d'années, la FEPS entretient des contacts intensifs avec les Églises sœurs au Proche-Orient, et surtout avec la Communion des Églises protestantes au Proche-Orient.

Avant de poursuivre son voyage en Syrie, la délégation rencontrera demain mardi le chef de l'Église maronite, le patriarche Nasrallah Boutros Sfeir, et Salim Sahiouny, président du Conseil de l'Église protestante au Liban et en Syrie, ainsi que le ministre libanais de l'information, Tarek Mitri.

Publié le 3.10.2010

Auteur: FEPS-Communication

La délégation de la FEPS au Proche-Orient partage la préoccupation face à l'activité missionnaire de groupes évangéliques étrangers

La délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS rencontre des réfugiés irakiens et exprime en commun avec les directions des Églises chrétiennes la préoccupation croissante face à la situation des chrétiens en Irak. La délégation a également été reçue par le grand mufti de Syrie et le ministre des religions où a été évoquée la question de savoir comment faire face au fondamentalisme religieux.

À la dernière étape de sa visite de quatre jours en Syrie, la délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS a rencontré des réfugiés irakiens et s'est montrée bouleversée par la situation en Irak. « Violence, expulsion et pertes touchent tout un chacun, indépendamment de sa religion » a dit le président du Conseil de la FEPS Thomas Wipf en conclusion de la rencontre, organisée par l'Église orthodoxe grecque à Damas.

« Et malgré la dureté de tels destins, a déclaré aux personnes présentes la pasteure Kristin Rossier Buri, membre du Conseil de la FEPS, j'ai puisé de l'espoir dans vos témoignages. Parce que vous vous préoccupez tous de l'avenir de vos enfants, parce que vous ne renoncez pas et parce que nous faisons ici l'expérience de votre forte cohésion, par-delà toutes les orientations religieuses. »

La délégation a entretenu durant son séjour en Syrie un échange intensif avec les directions d'Église des diverses confessions chrétiennes. La rencontre avec l'Église protestante nationale notamment a été marquée par une grande ouverture et une grande amitié. Les entretiens ont eu pour thèmes centraux la coexistence avec la majorité musulmane du pays et la situation des chrétiens au Proche-Orient, et en particulier en Irak.

Thomas Wipf s'est montré impressionné par la bonne entente des communautés chrétiennes de Syrie, entre elles et avec les musulmans. « Nous partageons cependant la préoccupation des Églises installées ici face à l'activité missionnaire de groupes évangéliques étrangers, notamment en Irak.

Ces groupes perturbent la coexistence dans un milieu très instable et font du tort aux chrétiens de toute la région ».

Le chef de l'Église orthodoxe syrienne, le patriarche Moran Mor Ignatius Zakka I^{er} Iwas, a exprimé devant la délégation sa préoccupation croissante face à la situation des chrétiens en Irak. Il voit des groupes missionnaires à profil charismatique, le plus souvent d'origine américaine, acquérir de plus en plus d'influence en Irak. Ils font concurrence aux Églises traditionnelles et sont perçus comme un bras politique des occupants de l'Irak. Ce qui a pour conséquence que tous les chrétiens sont persécutés pour des raisons politiques. En Syrie vivent, selon diverses estimations, de 300 000 à 600 000 réfugiés irakiens. Nombre d'entre eux sont de plus en plus dépendants du soutien d'organisations pour la plupart ecclésiales.

La délégation a également été reçue par le grand mufti de Syrie et le ministre des religions. L'acceptation de l'initiative contre la construction des minarets en Suisse et les relations interreligieuses ont figuré au premier plan de ces entretiens. Il a aussi été question de savoir comment approcher le fondamentalisme religieux. La Syrie se veut un État laïque.

Le prochain but de la délégation est la Jordanie, et une rencontre est prévue avec le prince Ghazi bin Muhammad. Dimanche, la délégation a participé à Amman au culte des moissons avec l'évêque Mounib Younan, président de la Fédération luthérienne mondiale.

Publié le 5.10.2010

Auteur: FEPS-Communication

Le prince Ghazi de Jordanie discute avec Thomas Wipf de consensus fondamental des religions et de contrat sociétal avec les musulmans

La délégation de la FEPS au Proche-Orient a été reçue par le prince Ghazi bin Muhammad de Jordanie pour un entretien interreligieux. L'idée, présentée par le président du Conseil de la FEPS Thomas Wipf à l'Open Forum de Davos, d'un consensus fondamental des religions, trouve un écho dans la proposition du prince Ghazi d'un contrat sociétal avec les musulmans.

À la troisième étape de son voyage au Proche-Orient, la délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse a été reçue à Amman par le prince Ghazi bin Muhammad. Le prince Ghazi est conseiller spécial du roi Abdallah II de Jordanie, et il est entre autres chargé des questions religieuses.

Le prince a montré une certaine compréhension pour les craintes de la population suisse, qui ont conduit à l'acceptation de l'initiative contre la construction de minarets. Il peut comprendre les réserves de l'Europe, où la population vit avec un nombre croissant de musulmans. C'est pourquoi le prince pense qu'il faut un contrat de société. « Les musulmans doivent être loyaux envers leur pays hôte et ses lois » a-t-il dit « mais nous attendons des pays hôtes qu'ils garantissent la liberté de religion et qu'ils ne discriminent pas les musulmans pour leur foi. »

Il importe que soit négocié avec les musulmans un tel contrat, qui trouverait un large soutien et une large reconnaissance dans le monde musulman. C'est seulement de cette manière que ces contrats auraient force impérative pour les musulmans aussi. Souvent le monde occidental ne connaît pas les représentants légitimes de l'islam. « Pour faire face aux fondamentalismes, des êtres humains raisonnables doivent coopérer. »

Le président du Conseil de la FEPS Thomas Wipf a montré un grand intérêt pour la proposition du prince Ghazi, d'autant plus qu'il avait présenté lui-même à l'Open Forum de Davos 2010 l'idée d'un consensus fondamen-

tal sur la coexistence des religions, consensus sur lequel les représentants des principales religions de Suisse devraient s'accorder.

Thomas Wipf veut ramener en Suisse l'idée du prince de rendre accessible à une large population occidentale un document destiné au monde chrétien, intitulé « A Common Word ». Ce document a été cosigné par les principaux représentants du monde islamique. Il appelle à la rencontre de musulmans et de chrétiens sur les valeurs qui leur sont communes, celles de l'amour pour Dieu et de l'amour pour les êtres humains.

Le prince Ghazi bin Muhammad a l'intention de participer le 1^{er} novembre 2010 à Genève à la Conférence « Transforming Communities » du Conseil œcuménique des Églises COE et d'y expliquer son projet. C'est Thomas Wipf qui doit ouvrir la Conférence.

Publié le 10.10.2010

Auteur: FEPS-Communication

Le respect du droit international humanitaire est une condition incontournable

La délégation de la FEPS a visité à la fin de son voyage au Proche-Orient le mémorial Yad Vashem à Jérusalem et les Territoires palestiniens occupés. Elle a discuté une troisième voie, en faveur de la paix, autre que celle de la violence et celle des négociations de paix stériles.

Le voyage au Proche-Orient de la délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS s'est conclu sur un programme de quatre jours en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés.

« La situation dans les Territoires palestiniens occupés et à Jérusalem est très pesante » a dit le président du Conseil de la FEPS Thomas Wipf, « et face à la complexité politique et aux profondes blessures des deux côtés, tous sont mis au défi, juifs, musulmans et chrétiens. »

« À mes yeux, le respect du droit international humanitaire est une condition incontournable. Et, en conséquence, j'ai de grandes attentes envers un État comme Israël », a déclaré le membre du Conseil de la FEPS Peter Schmid.

Durant la rencontre avec des représentants des Églises luthérienne et orthodoxe grecque et avec des représentants des communautés de foi juive et musulmane, la discussion a porté sur le document dit Document de Kairo-Palestine « Un moment de vérité » ; ce document a été rédigé en 2009 par un groupe de Palestiniens chrétiens. « Un moment de vérité » appelle à une troisième voie, différente de la violence et des négociations de paix stériles. Les auteurs du document, en référence à la victoire sud-africaine sur l'apartheid, insistent sur la dignité de tous les êtres humains et en appellent à l'humanité. Le Conseil de la FEPS, après son retour en Suisse et sur la base des impressions recueillies, va traiter en détail ce document.

La délégation a visité les Territoires palestiniens occupés. Elle a rencontré à Hébron et Yanoun des volontaires, parmi lesquels des Suisses aussi, de l'EAPPI, le programme d'accompagnement en Palestine et en Israël du Conseil œcuménique des Églises COE. L'EAPPI veut contribuer à une so-

lution du conflit israélo-palestinien par une paix juste. La FEPS patronne ce programme en Suisse, et en a confié la responsabilité opérationnelle à l'Entraide Protestante Suisse EPER.

« Face à la situation dans des lieux comme Hébron ou Yanoun, nous sommes convaincus de l'importance de ce programme. Que des êtres humains du monde entier, des jeunes pour la plupart, s'engagent volontairement et de manière non violente pour le respect des droits de l'homme, ne constitue pas seulement un geste de solidarité, mais apporte aux Palestiniens un soulagement concret au quotidien. Cela correspond aux valeurs de notre Église », a déclaré Thomas Wipf.

Vendredi, la délégation a visité le mémorial de l'holocauste, Yad Vashem, et a participé ensuite aux célébrations du sabbat dans une synagogue. « Nous avons une fois de plus pris conscience avec quelle profondeur les expériences de persécution et d'anéantissement marquent aujourd'hui encore les Juifs » a affirmé Peter Schmid, « mais nous avons aussi pris conscience que cette partie de l'histoire restera toujours étrangère aux Palestiniens. C'est notre histoire. »

2^e partie

Prise de position du
Conseil de la FEPS
sur le « Document
Kairos-Palestine » 2009

Appel de Palestiniens
chrétiens

1. Introduction	87
2. L'action des Églises protestantes de Suisse et de ses partenaires internationaux	91
2.1 Les partenaires œcuméniques	91
2.2 Les organisations missionnaires et les œuvres d'entraide	92
2.3 Les Églises membres de la FEPS	93
2.4 L'action de la FEPS	94
2.5 Le voyage de travail de la délégation de la FEPS	94
2.6 La participation de la FEPS aux activités du Forum œcuménique Palestine-Israël (Palestine-Israel Ecumenical Forum, PIEF)	96
3. Le document Kairos-Palestine « Un moment de vérité »	97
3.1 L'origine du document, l'intention des auteurs et les réactions suscitées	97
3.2 Structure et message essentiel du document	98
3.3 Analyse succincte et réactions au document	99
3.4 L'appréciation de la FEPS	100
3.5 Remarques complémentaires sur le dialogue entre juifs et chrétiens au sein du COE et au sein de la FEPS	103
3.6 Position de la FEPS sur la situation décrite dans le document Kairos-Palestine	104
3.7 Mesures concrètes et recommandations	106

1. *Introduction*

À l'automne 2010, une délégation de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS s'est rendue dans différents pays du Proche-Orient afin de se faire une idée de la situation des chrétiens, de la cohabitation des religions et du respect des droits de l'homme dans la région. Outre des membres du Conseil de la FEPS et des délégués de ses Églises membres, la délégation comprenait des représentants du Département fédéral des affaires étrangères DFAE, de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE et de quelques institutions partenaires. Au cours de ses nombreux entretiens, elle a pu mesurer les efforts de paix déployés autant par des chrétiens que par des musulmans et des juifs. Quoique minoritaires, les chrétiens paraissent connaître une situation relativement acceptable au Liban, en Syrie et en Jordanie ; en revanche, les discussions ont donné l'impression que dans le conflit israélo-palestinien, ils subissent les effets des fortes tensions ethniques, sociales et politiques. L'enjeu, pour tous les habitants, y compris ceux qui ont passé la moitié de leur vie – quand ce n'est pas toute leur vie – comme réfugiés, c'est l'appartenance à leur terre d'origine.

L'analyse des enseignements du voyage a amené à diverses conclusions et soulevé des questions qui sont développées dans le rapport officiel de la délégation de la FEPS (p. 71). Quelques-unes de ces questions concernent le document rédigé par des Palestiniens chrétiens et intitulé « Kairos-Palestine. Un moment de vérité ». À plusieurs reprises, il a été demandé à la FEPS de s'exprimer au sujet de ce document. Kairos-Palestine est donc analysé en détail à partir de la page 97.

Les pays du Proche et du Moyen-Orient connaissent pour une bonne part des régimes politiques autoritaires, des mécanismes caractéristiques de sociétés patriarcales, un déficit de démocratie dans les structures et dans la législation, une discrimination à l'encontre des minorités et une interprétation sélective des droits de l'homme destinée à maintenir les élites au pouvoir. Dans de telles conditions, la paix sociale, et à plus forte raison une coexistence pacifique entre les nations, ne peut jamais se réaliser que dans un équilibre très fragile. La Charte des Nations Unies sur les droits de l'homme, pourtant signée par presque tous ces États, est manipulée à loisir, et sa portée ainsi réduite pratiquement à néant.

Les communautés religieuses jouent un rôle variable. L'islam est partout, sauf en Israël, la religion dominante, et la législation tend souvent à se conformer à la charia. Les autres communautés n'ont qu'un droit restreint à la liberté religieuse. Il y a toutefois des différences entre les États islamiques. Dans un pays à domination sunnite comme l'Égypte, les autres communautés musulmanes font l'objet d'une répression, tandis que la répression est le fait des chiites en Iran ; les alévis sont opprimés au titre d'adeptes d'une autre religion, à moins qu'ils ne représentent eux-mêmes une partie de l'élite politique au pouvoir, comme c'est le cas actuellement en Syrie.

En Irak, les chrétiens sont régulièrement victimes de violences et de déportations. C'était déjà le cas sous la dictature de Saddam Hussein, mais depuis 2003 et les tentatives – toujours vaines jusqu'à présent – de réaliser une transition vers des structures démocratiques, leur situation n'a fait que se détériorer. Cela fait plusieurs années déjà que les chrétiens demandent une meilleure protection pour toutes les minorités du pays, une réelle participation au gouvernement et une surveillance plus rigoureuse des infractions aux droits de l'homme.

Si tant est que l'on puisse parler de paix au Proche-Orient, elle est toujours extrêmement précaire. Le conflit qui couve depuis des dizaines d'années entre Israël et la Palestine paraît sans solution. Dans les pays arabes et dans le Maghreb, de même qu'en Iran, la colère et le dépit accumulés sous l'effet du despotisme et de la privation de droits sont en train d'éclater. Il reste à savoir s'il s'agit vraiment d'un premier pas vers plus de justice, de compréhension entre les communautés, et de paix.

Les Églises chrétiennes ont à faire face à un défi considérable. Dans tous ces pays, elles représentent une part marginale de la population, entre un et dix pour cent, sauf au Liban, où l'on compte encore environ trente pour cent de chrétiens. Et ces minorités sont éclatées en petits groupes confessionnels.

C'est au Moyen-Orient que se trouvent les plus anciennes communautés chrétiennes du monde. Elles forment généralement, comme en Irak, une couche sociale marginale mais possédant un niveau d'instruction élevé grâce à des établissements d'enseignement de haut niveau, souvent reconnus et fréquentés aussi par des musulmans. Dans un cadre très modeste mais durable, les Églises apportent depuis longtemps déjà une contribution au rapprochement et à la paix. Dans le bouleversement actuel, en

Égypte par exemple, les chrétiens voient une chance de participation au processus constitutionnel et d'amélioration de leur situation juridique, mais ils redoutent aussi un affermissement des forces islamistes.

La situation en Israël et en Palestine est à la fois particulière et de première importance pour l'ensemble de la région. Les efforts de paix, qui doivent tenir compte des intérêts et des exigences de la protection et de la sécurité de deux peuples et de trois religions, sont minés par les échecs et les désillusions. Israël étant souvent perçu comme un corps étranger et accusé d'expulser sournoisement le peuple palestinien – c'est-à-dire un peuple arabe – le processus de paix y est d'une importance décisive pour tout le Proche-Orient.

2. L'action des Églises protestantes de Suisse et de ses partenaires internationaux

L'action de la FEPS au Proche et au Moyen-Orient vise au renforcement des Églises chrétiennes par un soutien à la collaboration œcuménique, principalement dans les efforts de rapprochement et de paix. La FEPS accorde une attention particulière aux protestants de la région, qui sont une petite minorité au sein de la minorité chrétienne et sont constamment obligés de lutter, à l'intérieur même de la famille œcuménique, pour leur reconnaissance de la part des Églises orthodoxes orientales et de l'Église catholique. De par son affiliation au Conseil œcuménique des Églises COE, la FEPS est en rapport avec bon nombre de ces Églises. Au cours du voyage au Proche-Orient, les participants ont pu s'entretenir avec des représentants de quelques-unes d'entre elles et s'informer sur les diverses actions des Églises en faveur de la paix.

2.1 Les partenaires œcuméniques

Les Églises protestantes du Proche et du Moyen-Orient sont regroupées en une union, le Fellowship of Middle East Evangelical Churches FMEEC. Afin de renforcer la cohésion entre les Églises protestantes de dix-sept pays, le FMEEC a publié en 2006 la « Déclaration d'Amman », par laquelle les Églises signataires, réformées et luthériennes, se sont engagées à reconnaître mutuellement le baptême, l'eucharistie et le ministère, et à se soutenir les unes les autres. Le FMEEC regroupe des Églises protestantes avec lesquelles la FEPS a des relations étroites. Il s'est reconstitué il y a cinq ans sur le modèle de la Concorde de Leuenberg. De ce fait, il est aussi un partenaire important de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE, à laquelle la FEPS est étroitement associée.

Le FMEEC lutte notamment pour la liberté religieuse et pour la mise en place de structures plus libérales dans les pays de ses Églises membres. Lors de la dernière assemblée générale du FMEEC en janvier 2010, la FEPS a eu l'occasion de témoigner son attachement solidaire aux Églises protestantes membres de l'union.

Dans les années 1970 a été créé le Middle East Council of Churches MECC, sur l'initiative d'organisations missionnaires protestantes. Il a joué un rôle essentiel jusqu'à la fin du siècle dans la conscience œcuménique des Églises d'Orient et dans la recherche commune de la justice et de la paix. Mais les dissensions internes ont fini par lui ôter pratiquement toute capacité d'agir.

Le Forum œcuménique Palestine-Israël (Palestine Israel Ecumenical Forum, PIEF) a été fondé en 2006 avec la « Déclaration d'Amman ». Ce réseau ecclésial international s'est donné pour but de contribuer durablement au processus de paix dans le pays. Il a établi des rencontres de dialogue entre les parties et défini un mode d'action pour la collaboration interreligieuse et la non-violence, où il voit le moyen de parvenir à la paix, à la justice et à la réconciliation pour tous les peuples de la région. La FEPS est pour le PIEF le partenaire suisse du COE.

2.2 *Les organisations missionnaires et les œuvres d'entraide*

L'Entraide protestante EPER mène divers programmes au Liban, en Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Son action se concentre sur l'aide aux enfants, aux femmes et aux réfugiés, au sein de la société civile.

L'EPER est en outre responsable opérationnelle de la participation suisse au programme d'accompagnement du COE en Palestine et en Israël, l'Ecumenical Accompaniment Program in Palestine and Israel EAPPI, dont le patronage est assuré par la FEPS. L'EAPPI fournit une aide réelle à des gens dans la détresse. Son action porte sur les domaines suivants : sécurité des enfants palestiniens sur le chemin de l'école, accompagnement des travailleurs palestiniens aux postes de contrôle frontaliers, mise en évidence de l'activité des observateurs internationaux sur les lignes de possible confrontation comme les postes de contrôle en Cisjordanie. Par principe, le programme est ouvert aux Palestiniens et aux Israéliens, mais les

Israéliens n'y ont pratiquement jamais recours. En Suisse aussi, l'EPER assure la défense des intérêts du programme EAPPI et soutient les efforts visant au respect des droits de l'homme au Proche-Orient.

L'organisation missionnaire DM – échange et mission apporte un appui indirect en soutenant le réseau Action Chrétienne en Orient ACO. L'ACO déploie son action en Égypte, en Syrie, en Arménie, au Liban et en Iran, où elle fournit une aide à la formation théologique et à l'enseignement des langues et soutient des orphelinats et des organisations non gouvernementales.

Mission 21 mène le projet du Sternberg à Ramallah (Cisjordanie), où s'effectue un travail d'intégration d'enfants et d'adolescents handicapés mentaux.

2.3 Les Églises membres de la FEPS

Depuis longtemps déjà, les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure, par leur service Œcuménisme, mission, coopération au développement / Terre Nouvelle OETN, fournissent une aide aux Palestiniens. Elles organisent régulièrement des voyages d'étude et des manifestations destinées à faire connaître la situation et à témoigner leur solidarité avec la population palestinienne. Elles participent aussi régulièrement à des conférences, comme celle du PIEF en 2008 à Berne.

L'Église évangélique réformée du canton de Zurich s'est associée depuis deux ans à l'Église évangélique réformée du canton de Thurgovie pour soutenir un programme de reconstruction et de formation dans le nord de l'Irak, en relation avec l'aide apportée aux chrétiens menacés. Le but est d'offrir aux chrétiens des conditions de vie acceptables et la sécurité nécessaire pour qu'ils puissent rester dans leur pays et y avoir un avenir. Une délégation de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich a participé en été 2010 à un voyage de travail œcuménique. Le produit de la collecte du Jeûne fédéral 2010 dans le canton de Zurich a également été affecté à des programmes de formation des Églises de Bavière et du Wurtemberg.

2.4 *L'action de la FEPS*

La FEPS s'efforce de développer la coopération, autant en Suisse que dans les régions en conflit ; pour cela, elle procède notamment à une analyse précise des observations recueillies et entretient le dialogue interreligieux avec des représentants des Églises locales, du judaïsme et de l'islam. Les infractions aux droits de l'homme doivent être dénoncées comme telles. Le but est de parvenir à une paix équitable en réconciliant les parties et en établissant une entente durable entre elles.

Pour ses efforts en faveur de la paix, la FEPS dispose de divers moyens : le travail au sein de la Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP, les contacts réguliers et les interventions auprès du Département fédéral des affaires étrangères DFAE, les échanges et les accords avec les organisations ecclésiastiques internationales, tels le Conseil œcuménique des Églises COE, la Communion mondiale d'Églises réformées CMER, la Conférence des Églises européennes KEK ou la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE.

La FEPS s'exprime publiquement lorsque des événements, au Proche et au Moyen-Orient, touchent directement des communautés chrétiennes. Cela a été le cas par exemple en 2002 lors de la deuxième Intifada ou en 2003 à l'occasion de la guerre d'Irak. Elle le fait parfois conjointement avec la Conférence des évêques suisses CES.

C'est sur l'initiative de la FEPS qu'a été créé, il y a cinq ans, le Conseil suisse des religions, comme contribution au maintien de la paix religieuse en Suisse et à la bonne entente entre les communautés. Le Conseil suisse des religions traite des questions fondamentales de la coexistence interreligieuse. Il est dans ce domaine un interlocuteur reconnu des autorités fédérales.

2.5 *Le voyage de travail de la délégation de la FEPS*

En organisant un voyage de travail en 2010 au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, la FEPS a décidé de jouer elle-même aussi un rôle actif dans la région. Par ses réseaux et par sa collaboration avec divers partenaires, elle participe à plusieurs activités de promotion de la paix. Le voyage était conçu avant tout comme

un témoignage de solidarité apporté aux Églises sœurs et comme un moyen de se renseigner sur l'entente interreligieuse et sur la situation en matière de droits de l'homme. Au terme de nombreux entretiens avec des représentants de gouvernements et de visites auprès de représentants d'Églises, il est apparu que la situation des chrétiens était certes tendue, mais dans l'ensemble relativement calme.

Les rencontres avec le patriarcat orthodoxe syrien et l'Église orthodoxe grecque ont permis de mesurer l'ampleur de l'action des Églises locales dans l'aide humanitaire aux réfugiés irakiens de toutes confessions.

Au Liban notamment, la situation politique se révèle toujours plus préoccupante, parce que le renforcement du Hezbollah fait redouter une augmentation des tensions nationales et internationales. Dans ces confrontations entre musulmans, les chrétiens ont souvent un double rôle : ils tentent de s'interposer, mais par leurs efforts en vue d'atténuer le conflit, ils se trouvent pris entre les deux fronts.

Les chrétiens palestiniens connaissent le même genre de situation inconfortable, ayant autant que leurs compatriotes musulmans à souffrir de l'occupation israélienne. En Israël, des interlocuteurs juifs rappellent la peur constante d'une menace et font valoir le droit particulier du peuple juif, pour des raisons historiques, à pouvoir vivre en un lieu sûr. Mais il y a aussi beaucoup de juifs qui avouent avoir honte des mesures militaires et politiques prises par leur gouvernement à l'encontre des Palestiniens, mesures qu'ils estiment injustes et contre-productives. Or cette discrimination frappe autant les chrétiens que les musulmans. Les chrétiens cependant n'adhèrent pas à l'idée de résistance violente, mais aspirent à la constitution d'une base d'existence commune pour tous.

En Cisjordanie, la délégation de la FEPS s'est informée sur plusieurs domaines d'activité de l'Écumenical Accompaniment Program in Palestine and Israel EAPPI. Les accompagnateurs sont des bénévoles en provenance de divers pays. Ils forment un réseau qui, par le passé, a fourni des informations importantes sur des infractions aux droits de l'homme. Sur place, ils collaborent avec les Églises locales et des organisations israéliennes de défense des droits de l'homme, tels Rabbis for Human Rights, B'Tselem, Machsom Watch, etc.

2.6 La participation de la FEPS aux activités du Forum œcuménique Palestine-Israël (Palestine-Israel Ecumenical Forum, PIEF)

La FEPS a participé activement à plusieurs conférences du Forum œcuménique Palestine-Israël PIEF. En automne 2008, avec le COE et les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure, elle a organisé une conférence théologique chrétienne sur le thème du pays. Cette rencontre a notamment été l'occasion de faire apparaître l'importance de la mise en contexte pour l'élaboration d'une théologie.

En décembre 2009, la FEPS a envoyé un délégué à une autre conférence du PIEF, tenue à Bethlehem. L'évènement a eu un fort impact, puisqu'il annonçait la publication d'un document rédigé par des Palestiniens chrétiens, le 11 décembre. Ce texte a suscité de vives réactions et discussions. La délégation de la FEPS en a pris connaissance avant son départ, et il a été décidé que le rapport de voyage serait ensuite utilisé comme élément d'appréciation pour la position de la FEPS sur le document. Tel est donc le contexte dans lequel la FEPS a été amenée à s'exprimer.

3. Le document Kairos-Palestine « Un moment de vérité »

3.1 L'origine du document, l'intention des auteurs et les réactions suscitées

3.1.1 « Un moment de vérité » est le plus récent témoignage fourni par un mouvement de libération Palestinien chrétien. Ce mouvement reçoit un appui décisif du Conseil œcuménique des Églises COE, qui en créant le PIEF a voulu donner à la minorité chrétienne de Terre Sainte, en constante diminution, une tribune pour s'exprimer. C'est avec reconnaissance qu'elle en fait usage. Le document Kairos-Palestine s'inscrit dans une série d'appels annuels lancés par le PIEF depuis 2007 à l'occasion des conférences œcuméniques internationales. À ce titre, il est donc aussi un document directeur du COE.

Le document final de la conférence de 2008 à Berne, intitulé « Perspectives bernoises », décrit la difficulté qu'il y a encore à définir une ligne maîtresse œcuménique, à prononcer des déclarations communes et à trouver une théologie palestinienne critique. Mais non moins évidente est l'aspiration des chrétiens de la région à vivre libres et en paix, à pouvoir se déplacer sans s'exposer sans cesse à la flétrissure, et à être pris au sérieux à la fois comme faisant partie de la vie du pays et comme interlocuteurs d'un débat critique.

3.1.2 C'est dans ce contexte que prend place la rédaction du document Kairos-Palestine. Ce que les auteurs ont en vue, c'est l'aspiration de Palestiniens chrétiens à être libérés de l'occupation israélienne, de la présence militaire du gouvernement israélien, de la mise sous tutelle par les autorités, de l'arbitraire, des colonies illégales, de la violence qui peut surgir à tout moment et de leur propre impuissance face à la violence. Les auteurs, il n'est pas sans importance de le relever, considèrent aussi comme un facteur aggravant les actes de violence commis par les musulmans palestiniens à l'encontre d'Israël. Dans cette

situation, ils essaient de préciser leur position et de donner un fondement éthique chrétien à une possible émancipation. En premier lieu, il s'agit pour eux de faire prendre conscience de l'ampleur de leurs souffrances et de préconiser des mesures susceptibles d'améliorer leur situation.

3.2 Structure et message essentiel du document

- 3.2.1 Le document Kairos-Palestine comprend trois parties principales. La première décrit la réalité de la vie de la population palestinienne chrétienne et donne quelques informations objectives sur la politique israélienne. La deuxième partie, suivant la trilogie paulinienne (la foi, l'espérance et l'amour), ébauche, en rapport avec le conflit, une sorte de théologie politique imprégnée d'un caractère émotionnel imputable à l'expérience de l'oppression, mais qui s'efforce aussi de donner la primauté au commandement d'amour et à la non-violence. Dans la troisième partie, les auteurs s'adressent à divers destinataires. Ils invitent à la concorde, à la compréhension et à l'intervention en faveur de la justice, auprès de leurs frères et sœurs chrétiens d'abord, puis auprès des Églises de par le monde et enfin auprès des dirigeants religieux juifs et musulmans. Le texte s'achève sur un appel vibrant qui exhorte les Palestiniens et les Israéliens à concevoir conjointement un projet de coexistence pacifique.
- 3.2.2 Les auteurs du document sont des Palestiniens chrétiens dont certains sont affiliés à des Églises membres du COE. « Un moment de vérité » entend attirer l'attention sur l'impasse dans laquelle se trouve la population palestinienne et demander de l'aide aux Églises et à la communauté internationale. La réalité est décrite du point de vue des Palestiniens et de leur situation, à savoir : l'occupation, le mur de séparation, les expropriations, la privation de droits et l'humiliation. Le document refuse en revanche toute forme de violence et tente de définir une position fondamentale, à la fois théologique et politique, attachée à l'idée de tolérance réciproque et reposant sur l'égalité des droits civiques et politiques. Il invite aussi à protester contre la politique d'Israël par des actes de désobéissance civile et des sanctions

économiques, afin de maintenir une pression durable sur les dirigeants israéliens.

3.3 *Analyse succincte et réactions au document*

Le document est un « cri d'espérance là où il n'y a plus d'espoir », et c'est ce qui pour les auteurs en fait l'urgence. Cette caractérisation signale en même temps une subjectivité du discours qui n'est jamais contestée : un groupe de population dont la situation est instable entre toutes, exposé à des tensions permanentes, à savoir les chrétiens parmi les Palestiniens, essaie ainsi de trouver une position et même une issue. C'est un signe de la difficulté qu'éprouve la minorité chrétienne dans le pays et dans toute la région à affirmer une identité qui dépasse les étiquettes ethniques ou médiatiques et les prétentions à exercer un pouvoir religieux ou politique, et, porteuse de cette identité, à adopter le bon comportement face à la violence et à l'oppression qu'engendre le conflit et dont elle souffre assurément. « Un moment de vérité » fait aussi apparaître à quel point il est essentiel, pour les chrétiens palestiniens, d'être reliés aux autres Églises du monde.

Les Églises qui ont réagi ne sont pas nombreuses, et pour la plupart elles l'ont fait avec beaucoup de réserves. Quelques-unes, qui ont assisté à la publication officielle du document, ont accueilli favorablement les efforts conjoints des chrétiens palestiniens sur la voie d'une résistance non violente (par ex. United Church of Christ, UCC, États-Unis) ou se font les avocats des intérêts des auteurs auprès des représentants israéliens dans leur pays (par ex. Église protestante des Pays-Bas, PKN). Une réaction nettement plus critique, qui n'exclut pas la compréhension à l'égard de la situation des Palestiniens, s'observe surtout dans les milieux liés à l'Église protestante d'Allemagne (EKD, par ex. dans l'Evangelische Mittelost-Kommission, EMOK). Dans quelques milieux juifs, la réaction va de la compréhension prudente au rejet. Dans les institutions travaillant pour la cause palestinienne, la publication a naturellement remporté une totale adhésion, et c'est le cas même de certaines organisations juives, tels l'Israeli Committee against House Demolitions ICAHD, le Jewish Fast for Gaza, etc. Il faut tout particulièrement remarquer la position prise par l'International Council of Christians and Jews ICCJ, qui malgré des critiques ponctuelles sur plusieurs formulations, approuve l'esprit d'une vision commune pour la cohabitation

pacifique entre Israéliens et Arabes et réserve au document un accueil extrêmement bienveillant. En Suisse, le Forum pour les droits de l'homme (qui se compose de délégués notamment de l'EPER, de Caritas, du Christlicher Friedensdienst et des Églises réformées de Berne-Jura-Soleure) a organisé un séminaire sur la question des sanctions. Il convient d'observer à ce propos que l'un des principaux auteurs du texte, le révérend Jamal Khader, lors d'une conférence donnée en Allemagne, a insisté sur le but premier, qui n'est pas de lancer un appel à des sanctions ni à un boycott, mais de susciter une prise de conscience et une solidarité envers les chrétiens palestiniens.

3.4 *L'appréciation de la FEPS*

Aspects positifs

- 3.4.1 Le document Kairos-Palestine est une puissante exhortation à la cohésion des différents groupes chrétiens. La FEPS y voit aussi un appel à l'aide que les Églises palestiniennes adressent à leurs partenaires œcuméniques et un témoignage authentique sur leur détresse.
- 3.4.2 C'est la première fois que des chrétiens palestiniens de diverses confessions s'expriment d'une seule voix. Cette orientation œcuménique est fondée théologiquement sur les trois termes-clef pauliniens (la foi, l'amour et l'espérance). Non seulement les chrétiens palestiniens expriment pour la première fois leur position en toute clarté et dans un sens œcuménique, mais ils cherchent aussi à la fonder sur le commandement d'amour et le principe de la non-violence, indépendamment de leur situation sociale et des humiliations qu'ils subissent. La FEPS a le plus grand respect pour cette attitude.
- 3.4.3 La FEPS partage l'opinion critique du document sous 2.3.3 et 2.3.4, à propos de la tentative de donner à des décisions politiques une motivation théologique.
- 3.4.4 La FEPS approuve le rejet explicite du fanatisme et de l'extrémisme, et le refus par principe de recourir à la violence et aux représailles (Kairos-Palestine 4.2), quelle que soit la situation. Il ne va pas de soi, dans le contexte actuel, que l'on reconnaisse que toute violence ne fait qu'en entraîner d'autres et doit par conséquent être rejetée, et cela mérite d'être souligné.

- 3.4.5 La FEPS soutient l'interdiction de manipulation de la religion dans des conflits politiques (Kairos-Palestine 2.4 et 3.4.3). L'expérience enseigne en effet que l'argumentation religieuse ne contient généralement pas assez d'éléments démontrables et vérifiables susceptibles d'être reconnus par les deux parties d'un conflit. C'est le cas en revanche de la Déclaration des droits de l'homme, aussi la FEPS approuve-t-elle l'accent que le document (ibid.) met implicitement sur la dignité humaine, sur les droits de l'homme et sur le droit international public.
- 3.4.6 La reconnaissance implicite de l'État d'Israël est importante pour la FEPS, de même que l'idée d'une égalité de droits politiques et civiques pour les deux peuples.
- 3.4.7 La FEPS constate avec satisfaction que se manifeste ainsi une disposition à esquisser un avenir pacifique commun pour les Israéliens et les Palestiniens, à surmonter les préjugés et à œuvrer pour la réconciliation.

Aspects négatifs

- 3.4.8 La FEPS exprime des réserves concernant l'approche par des arguments et des rapprochements théologiques. Elle craint que l'emploi de certaines catégories théologiques (par ex. « souffrance du peuple », ou « péché contre Dieu » dans Kairos-Palestine 2.5) ne se révèle dans ce contexte contreproductif pour la recherche d'une solution politique viable.
- 3.4.9 La FEPS éprouve de la compréhension pour les souffrances et le désespoir du peuple palestinien quant à la discrimination subie. À son avis cependant, le peuple palestinien ne constitue pas une unité homogène, et elle regrette que le document, plutôt que de porter un regard autocritique, se contente d'une critique très générale à l'encontre de certaines forces en présence au sein de la population palestinienne, qui sont simplement qualifiées de fanatiques et d'extrémistes (Kairos-Palestine 6.3). Parmi ces forces, il faut ranger les auteurs d'attaques à la roquette ou d'attentats-suicides contre des villages et des civils israéliens. Or, du point de vue de la FEPS, il ne saurait y avoir aucune espèce de « respect » et de « vénération » pour « ceux qui ont donné leur vie pour la patrie » si par ce sacrifice ils ont eux-mêmes infligé la mort et la souffrance à d'autres êtres humains.

- 3.4.10 La FEPS éprouve de la compréhension pour la détresse que les Palestiniens subissent du fait de l'occupation et de la poursuite de la colonisation, en quoi elle voit une atteinte au droit international public (IV^e Convention de Genève). Mais il y a lieu de se demander si l'occupation est vraiment la seule cause de cette détresse. La fin de l'occupation mettrait-elle fin aux souffrances ? N'y a-t-il pas d'autres raisons qui expliquent les souffrances des Palestiniens, comme par exemple leurs divisions internes (Kairos-Palestine 1.5.1) ou les conflits armés entre le Fatah et le Hamas ? Et faut-il vraiment imputer ces dissensions à la communauté internationale (ibid.) ? – La FEPS en doute.
- 3.4.11 Malgré la condamnation du recours à la violence exprimée à moult reprises, il semble que le document utilise deux poids, deux mesures. La FEPS ne souscrit pas à l'assimilation automatique des agressions de la part des Palestiniens à des actes de « résistance légitime » (Kairos-Palestine 1.5), assimilation qui est en contradiction avec le refus de toute violence (Kairos-Palestine 4.2). La logique qui fait de l'« occupation » la « racine du « terrorisme » » (Kairos-Palestine 4.3) est tout au plus admissible comme facteur supplémentaire, mais sa nature simplificatrice et exclusive oblige à la rejeter catégoriquement. Selon cette logique en effet, chaque Palestinien devrait être un terroriste potentiel, ce qui n'est pas le cas. On connaît en revanche la position du Hamas, dont les agressions sont associées à la négation du droit d'Israël à l'existence. Il est certainement vrai que la répression et le recours à la violence créent un « cycle de violence sans fin » (ibid.) : d'un point de vue théologique chrétien, il n'est donc pas possible d'y trouver une justification à la violence.
- 3.4.12 Le document contient un appel adressé à la communauté internationale, qui est invitée à « appliquer à l'égard d'Israël le système des sanctions économiques et du boycott » (Kairos-Palestine 7.1). La FEPS estime qu'un tel appel est contreproductif, parce qu'il constitue une offense envers les nombreux Israéliens qui soutiennent activement les efforts de rapprochement et de paix, mais aussi parce qu'il propose une sanction collective qui est un moyen inapproprié de réparation du tort subi. Il s'agit précisément d'un acte de représailles, méthode que les auteurs prétendent rejeter par ailleurs. Il serait en revanche judicieux d'examiner les moyens d'une part d'éviter la com-

mercialisation et la consommation de produits venant de colonies illicites et d'autre part de soutenir l'économie palestinienne par des actions concrètes.

3.4.13 Le désir de décrire en termes péremptaires la réalité des souffrances de la population palestinienne est compréhensible. Mais la comparaison qui est faite avec l'Afrique du Sud et le régime d'apartheid est inadéquate. Même s'il existe dans l'État d'Israël des éléments de discrimination, le contexte général n'est pas comparable. Israël est une démocratie parlementaire, qui il est vrai, n'a pas de constitution à proprement parler, mais possède un pouvoir judiciaire indépendant auprès duquel des Palestiniens ont déjà pu obtenir gain de cause. Il n'y a pas en Israël de discrimination à justification idéologique : il y a plutôt quelques traits de racisme latent derrière une doctrine sécuritaire poussée à l'extrême. Pour pouvoir apprécier correctement la situation, il est donc préférable de se fonder sur une description précise des faits plutôt que sur les étiquettes qui sont données dans le public.

3.5 Remarques complémentaires sur le dialogue entre juifs et chrétiens au sein du COE et au sein de la FEPS

Au cours des dernières années, le COE s'est régulièrement manifesté en faveur des Palestiniens, développant ainsi une sensibilité pour le dialogue entre chrétiens et musulmans. Mais cela s'est fait au détriment de la culture du dialogue entre juifs et chrétiens, qui est maintenant bien implantée, en Allemagne notamment. Ce dialogue n'est assurément pas totalement exempt de controverses et il laisse encore plusieurs questions ouvertes, mais il a été une contribution constructive et riche d'enseignements à la mise en évidence de ce que les deux religions ont en commun. Ainsi, à partir du lien qui unit dans leur essence même le judaïsme et le christianisme, se développe une culture du dialogue de voisinage sur la nature profonde des deux communautés religieuses, leurs parentés et leurs différences. La FEPS participe aux rencontres régulières de la Commission de dialogue entre juifs et protestants CDJP et siège d'office au Conseil suisse des religions.

La FEPS entretient des relations amicales avec la Fédération suisse des communautés israélites FSCI. Pour la FEPS, une saine relation avec le judaïsme doit se fonder sur l'affirmation théologique de l'élection durable d'Israël et sur l'approfondissement du travail de mémoire sur la destinée du peuple juif. En juillet 2007 a été célébré le soixantième anniversaire de la signature des « Thèses de Seelisberg » sur les relations entre juifs et chrétiens. De concert avec la Conférence des évêques suisses CES et la FSCI, la FEPS a voulu exprimer son respect pour la voie du dialogue et de la confiance.

Il en découle la nécessité d'entretenir une relation avec le judaïsme. Mais il est non moins nécessaire d'observer avec un regard critique les pratiques gouvernementales de l'État d'Israël, tout comme celles de l'Autorité palestinienne. Cela implique le devoir moral au double nom de la solidarité chrétienne œcuménique et d'une éthique fondée sur les droits de l'homme, de se constituer partenaires d'une population palestinienne actuellement pour ainsi dire sans attache à un État, dans sa lutte pour une base d'existence, pour le respect des droits des gens et pour le libre exercice de leur religion.

3.6 Position de la FEPS sur la situation décrite dans le document Kairos-Palestine

- 3.6.1 La FEPS prend très au sérieux les souffrances décrites dans le document Kairos-Palestine et le désespoir manifesté par les auteurs. Elle rend hommage au courage de ces chrétiens fortement minoritaires et exprime sa solidarité envers les Églises concernées dans la région.
- 3.6.2 La FEPS est attachée autant au judaïsme, religion d'où le christianisme est issu, qu'aux chrétiens qui habitent dans le pays d'origine de leur et de notre religion commune.
- 3.6.3 La FEPS voit dans le dialogue entre les religions un pas décisif vers la réconciliation des parties en conflit. Elle est d'avis que pour rétablir une relation de confiance, entravée durant des dizaines d'années, il faut que s'instaure un esprit de dialogue durable. Si les représentants des communautés religieuses se parlent ouvertement, il y a moins de risques qu'ils soient manipulés à d'autres fins.

- 3.6.4 La FEPS est d'avis que le dialogue (Kairos-Palestine 3.3) en Terre Sainte entre les trois religions (judaïsme, christianisme, islam) est nécessaire et que la paix en profiterait s'il se tenait à trois, afin de surmonter la division, les « déformations de l'image de l'autre » et les « rancunes du passé » (ibid.).
- 3.6.5 La FEPS insiste sur la nécessité de garantir le droit à l'existence d'Israël et le droit des Palestiniens à une souveraineté en tant qu'État. La frontière suivant la « ligne verte » de 1967, largement reconnue par la communauté internationale, pourrait constituer une amorce de solution.
- 3.6.6 La FEPS considère que le document Kairos-Palestine recourt à une argumentation appropriée dans tout ce qui concerne les affaires internes des chrétiens et les questions théologiques ou les aspects concrets du dialogue interreligieux. La Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions de Genève lui paraissent être des bases adéquates pour les décisions politiques et l'appréciation éthique du conflit israélo-palestinien.
- 3.6.7 La FEPS se déclare favorable à une appréciation nuancée, précise et proportionnée de la situation des Palestiniens, et refuse toute condamnation globale et par principe autant d'Israël que des Palestiniens. Elle juge inappropriée la comparaison avec des réalités historiques complètement différentes (l'apartheid en Afrique du Sud, par exemple).
- 3.6.8 La FEPS reconnaît comme légitime le besoin de sécurité de l'État d'Israël et condamne les attaques terroristes perpétrées par des militants palestiniens à l'encontre de villages et de citoyens israéliens. Elle ne peut exprimer envers de tels actes un quelconque respect (Kairos-Palestine 4.2.5.).
- 3.6.9 La FEPS condamne la non-reconnaissance de l'État d'Israël par les représentants du Hamas.
- 3.6.10 La FEPS condamne les mesures prises par le gouvernement israélien qui vont manifestement à l'encontre des droits fondamentaux : la démolition de maisons de Palestiniens et l'expulsion de leurs occupants ; la poursuite de l'implantation de colonies israéliennes dans le territoire palestinien de Cisjordanie et le soutien apporté à ces établissements ; la construction de murs et de barrages à travers les villages et les champs des Palestiniens. La FEPS désapprouve également les

contrôles arbitraires dont les travailleurs palestiniens font l'objet aux postes de contrôle, l'interdiction faite aux Palestiniens d'emprunter les nouvelles routes, qui sont réservées aux Israéliens, et l'accaparement des eaux de la vallée du Jourdain au profit d'Israël.

3.7 Mesures concrètes et recommandations

- 3.7.1 La FEPS s'oppose à l'appel au boycott à l'encontre d'Israël. Elle est en revanche favorable à une totale transparence en matière d'indication d'origine des produits, afin que les consommateurs puissent savoir si ce qu'ils achètent provient des territoires occupés, des colonies juives ou d'Israël.
- 3.7.2 La FEPS recommande d'apporter un soutien aux personnes et aux projets qui, tant du côté israélien que du côté palestinien, s'efforcent de bâtir une coexistence faite de paix, de tolérance et de justice et de permettre à ces deux peuples indépendants et réconciliés de collaborer, en jouissant des mêmes droits politiques et civiques.
- 3.7.3 La FEPS recommande à ses Églises membres et aux paroisses de soutenir activement le programme EAPPI du Conseil œcuménique des Églises, par l'intermédiaire de l'EPER.
- 3.7.4 La FEPS recommande à ses Églises membres et aux paroisses de prendre connaissance du document Kairos-Palestine et d'en débattre. Mais comme ce document passe sous silence des enseignements importants du dialogue entre juifs et chrétiens en Europe, elle propose aussi de lire, en complément, par exemple les « Thèses de Seelisberg », de 1947, ou les « Berliner Thesen », de Deborah Weissman (2009).
- 3.7.5 La FEPS recommande à ses Églises membres de poursuivre les projets en cours qui visent à la constitution de partenariats entre des Églises suisses et palestiniennes.
- 3.7.6 La FEPS recommande d'entreprendre des voyages en Israël et dans les territoires occupés et d'y nouer des contacts aussi divers que possible afin de se faire une idée de la complexité des problèmes.

Il n'y a guère au monde de situation plus complexe, apparemment inextricable et définitivement désespérante que le conflit israëlo-palestinien. Les souffrances des uns s'ajoutent aux souffrances des autres, les victimes des uns s'ajoutent aux victimes des autres. La petite minorité des chrétiens est directement touchée par les conflits dans la région. L'émigration et la radicalisation des fronts politiques la touchent de plein fouet. Le Conseil de la FEPS a voulu se rendre compte sur place, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Israël et en Palestine de la situation et du témoignage pour la paix de ces communautés chrétiennes. Il en rend compte dans le présent ouvrage.

Au milieu de cette mosaïque religieuse et politique, la délégation de la FEPS a été interpellée par le document Kairos-Palestine publié fin 2009 par des Palestiniens chrétiens : un cri de plainte et d'espoir de chrétiens au carrefour de toutes les tensions de la région. Le Conseil de la FEPS a pris position sur ce document après le retour de sa délégation et contribue ainsi au dialogue entre chrétiens et entre les religions touchées par le conflit israëlo-palestinien.

sek · feps

Fédération des Églises protestantes de Suisse

Fédération des Églises protestantes
de Suisse FEPS
Sulgenauweg 26
Case postale
CH-3000 Berne 23
Téléphone +41 (0)31 370 25 25
Fax +41 (0)31 370 25 80
info@feps.ch

www.feps.ch